



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



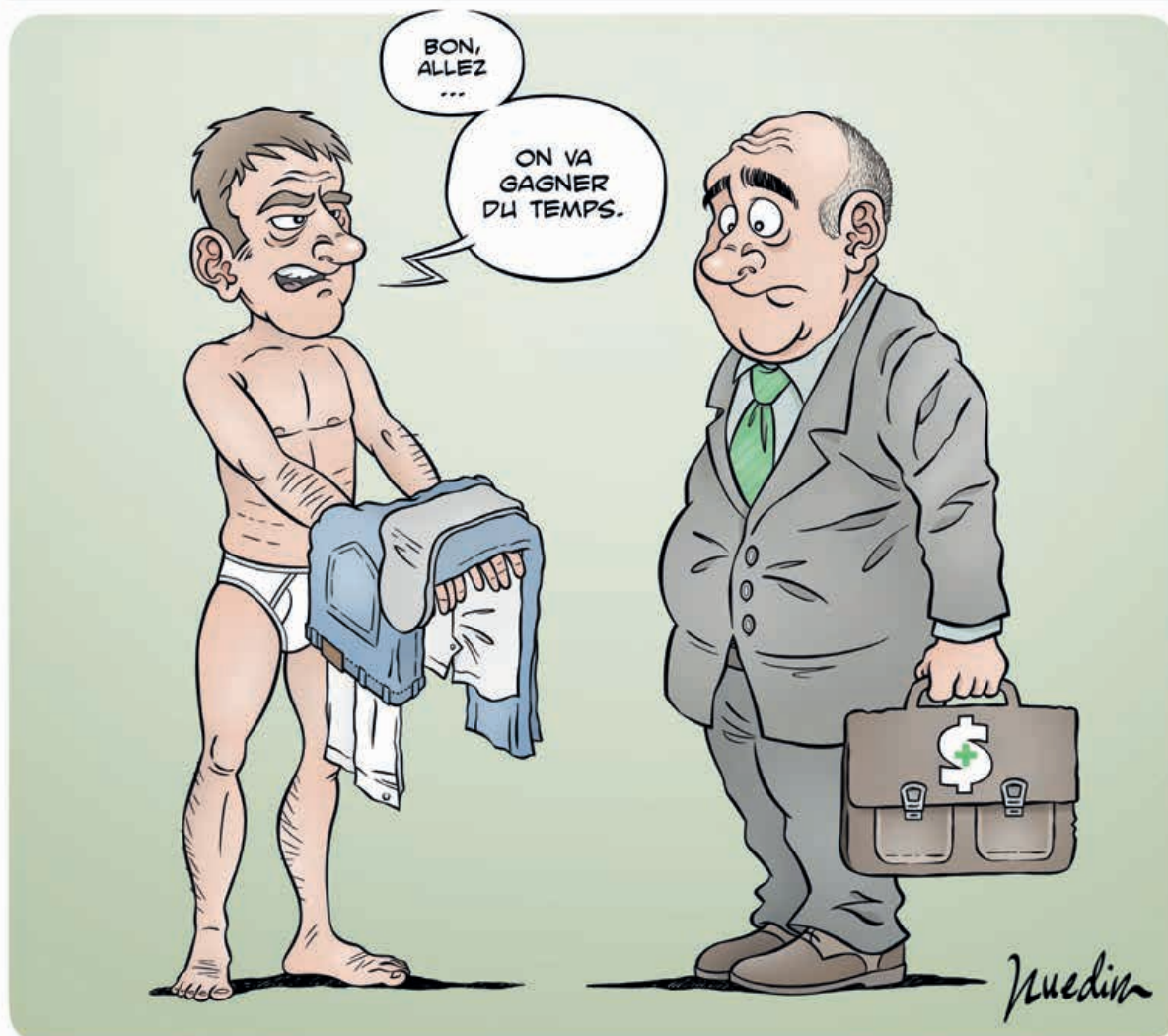
Cornaux



Cressier

ORDIFUTÉ
INFORMATIQUE SARL
Maintenance · Dépannage · Conseil
Depuis 1999
Christian Studer www.ordifute.ch
info@ordifute.ch 032 846 13 40

Vers une énième hausse des primes d'assurance maladie en 2024 Bis repetita...



BULCOM

Cet espace
publicitaire
est fait
pour vous.

annonces@bulcom.ch
032 756 97 93

Votre éco-constructeur

- Entreprise générale / Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues / Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie



www.martiarcjura.ch

messeiller
Lakeside Printhouse
www.messeiller.ch

imprimer
c'est chez Messeiller!

impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant

Boostez votre
communication!
032 756 97 93
Place de la Fontaine 1
Case postale 142
2034 Peseux



Editeur du Bulcom
BULCOM



AVIS OFFICIELS des communes

SAINT-BLAISE



MODIFICATION D'HORAIRE

L'administration communale de Saint-Blaise modifie ses horaires de la manière suivante durant les vacances scolaires:

Le mardi 1^{er} août 2023, les guichets seront fermés.

Du lundi 3 juillet au vendredi 11 août 2023 les guichets seront ouverts le matin uniquement de 8h30 à 12h00.

Il en va de même pour les horaires des services intercommunaux (L'Agence AVS/AI de l'Entre-deux-Lacs, le guichet ACCORD de l'Entre-deux-Lacs ainsi que le Service Social Régional de l'Entre-deux-Lacs).

Reprise des horaires normaux dès le lundi 14 août 2023

SAINT-BLAISE



ARRÊTÉ

Conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, nous portons à votre connaissance qu'au cours de sa séance du 22 juin 2023, notre Législatif a adopté l'arrêté suivant:

1. Approbation des comptes de l'exercice 2022; rapport à l'appui (pas soumis au référendum).

Saint-Blaise, le 30 juin 2023

Le Conseil communal

SAINT-BLAISE



FÉLICITATIONS À NOS APPRENTIS

Le Conseil communal, l'administration et l'équipe des concierges félicitent nos deux apprentis pour la réussite de leurs apprentissages respectifs. Il s'agit de:

- **M^{me} Sara Gargasole, qui a effectué et réussi son Certificat fédéral de capacité d'employée de commerce**
- **M. Enzo Loosli, qui a effectué et réussi son Certificat fédéral de capacité d'agent d'exploitation (conciergerie)**

Nous tenons à les féliciter et sommes très fiers du parcours accompli.

Bravo à eux deux et tous nos meilleurs vœux les accompagnent autant dans leur vie personnelle que dans leur vie professionnelle.



SAINT-BLAISE



CONSEIL COMMUNAL

Composition du bureau du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024

Président:	M. Claude Guinand	(PLR)
Vice-président:	M. Renaud Marc	(PS)
Secrétaire:	M. Alain Jeanneret	(PS)
Membres:	M. Roland Canonica	(PLR)
	M. Pierre Schmid	(ENT)

CORNAUX



ELAGAGE DES ARBRES ET EMONDAGES DES HAIES

RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES

Aménagements extérieurs en bordure de route

Nous rappelons aux propriétaires qu'ils sont tenus d'entretenir leurs aménagements extérieurs selon le règlement d'exécution de la loi sur les routes et voies (RELRVP 01.04.2020).

Explications et directives selon schéma ci-dessous:

Si ces dispositions ne sont pas observées **d'ici au 14 JUILLET 2023**, la direction de police sera en droit de faire couper les branches ou les plantes gênantes par un professionnel, aux frais des propriétaires (art. 3.7 du règlement communal de police).
Cornaux, juin 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

Cardis
IMMOBILIER

Sotheby's
INTERNATIONAL REALTY

Votre propriété, notre succès!
Plus de 50 ventes réalisées ces 12 derniers mois.

N'hésitez pas à contacter nos experts pour
une estimation offerte.



+41 32 722 62 80 – neuchatel@cardis.ch

www.cardis.ch

IMPRESSUM

Tirage: 10'700 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Annalisa Galasso, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Abonnement: 92 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.messeiller.ch

AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX



DISTINCTIONS DANS LE DOMAINE SPORTIF ET CULTUREL

La commune de Cornaux organisera une réception pour la remise des distinctions dans le domaine sportif et culturel le samedi 26 août 2023.

Toutes celles et ceux qui ne font pas partie d'un club affilié à la Société de développement de Cornaux et qui auraient obtenu, du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023 des résultats particuliers (médailliers, promotions, distinctions, etc.), selon le nouveau règlement communal du 12.11.2012 (à disposition au bureau communal), sont priés de prendre contact avec l'Administration communale (032 886 45 10) **jusqu'au 10 juillet 2023, dernier délai.**

CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



AVIS DE TRAVAUX

Fermeture rue du vignoble – Pose enrobé

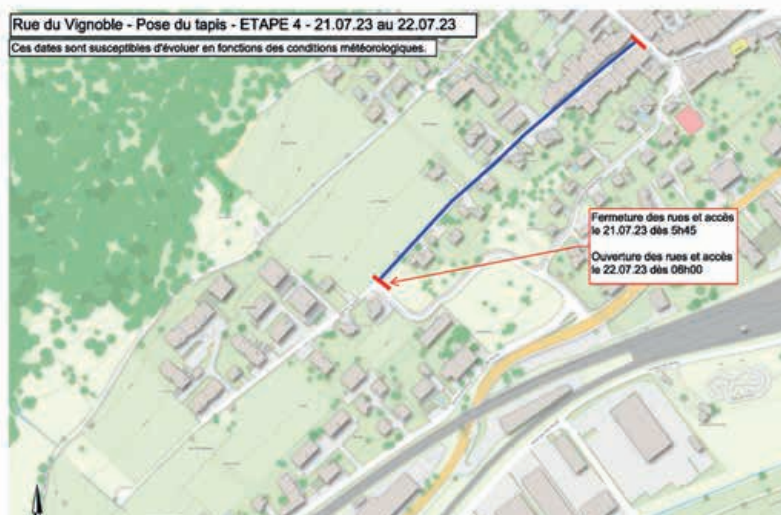
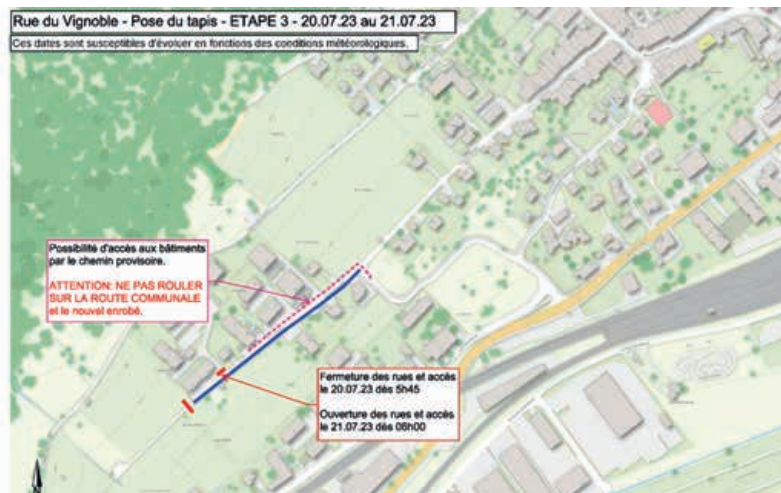
La rue du Vignoble sera fermée en 2 étapes selon les plans ci-dessous.

Une zone de stationnement est à disposition au chemin des Jardils et à la route des Provins.

Ce programme est susceptible d'évoluer en fonction des conditions météorologiques. Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette fermeture.

LE CONSEIL COMMUNAL



CORNAUX



**BRUNCH
DU 1^{ER} AOUT 2023**

La commune a le plaisir de vous convier à son Brunch à l'occasion de la Fête Nationale. Celui-ci se déroulera sous le préau de l'Ecole et ses alentours.

Programme :

- 10h00
Ouverture du Brunch
- 11h00
Apéritif de Bienvenue
- 11h30
Allocution officielle
Mme Isabelle Weber
présidente de commune

Hymne National

Animation musicale
M. Musitelli,
accordéoniste

Dès 13h30
Cors des alpes

Jeu pour enfants-adolescents- adultes

Cantine

Organisation :
Société de Musique
L'Union
Commune de Cornaux

Inscription au guichet de l'administration communale, contre remise de « bons-repas » jusqu'au 14 juillet.

Participation de Fr. 10.- / pers. pour le Brunch – boissons et cafés non compris – Enfant jusqu'à 12 ans Gratuit
Inscriptions sur place limitées – au prix de Fr. 20.-

CORNAUX



ERRATUM

Le délai référendaire prévu par la loi prendra fin le lundi **14 août 2023** pour les arrêtés ci-dessous et non pas le lundi 15 août 2023 comme mentionné dans la publication du vendredi 23 juin 2023.

Intitulé des arrêtés:

1. Arrêté relatif à des modifications du Règlement général du 02.03.2004
2. Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement complémentaire de CHF 40'000.00 pour la participation de Cornaux au projet d'extension de la CEN (Communauté des Eaux Neuchâteloises)
3. Arrêté relatif à une demande de crédit d'investissement de CHF 2'000'000.00 (2 mio) relative à la rénovation des bâtiments communaux sis à la rue Clos St-Pierre 4 & 6
Cornaux, le 30 juin 2023

ADMINISTRATION COMMUNALE

CORNAUX



HORAIRE ESTIVAL

Horaire réduit: du lundi 3 juillet au vendredi 11 août 2023 ouverture du guichet de 08h30 à 11h30

Fermeture complète: du 31 juillet au 4 août 2023

Horaire normal: dès le lundi 14 août 2023

Les autorités et le personnel communal souhaitent à la population de Cornaux des vacances ensoleillées



AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

OUVERTURE RÉDUITE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

En raison des vacances scolaires d'été, le guichet de l'administration communale sera ouvert selon l'horaire suivant :

Du lundi 3 juillet au vendredi 11 août	Matin	Après-midi
Lundi à jeudi	08h30 – 12h00	Fermé ou sur rendez-vous
Vendredi	08h30 – 13h30 non-stop	
Mardi 1 ^{er} août	Fermé toute la journée	

Aucune permanence téléphonique n'est assurée durant les après-midis de fermeture. L'horaire habituel d'ouverture des guichets reprendra le lundi 14 août 2023.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 16.06.23 au 17.07.23

Publication FAO n° 24

Dossier SATAC n° 116366

Parcelle(s) et coordonnées: 3839 - Marin - Epagnier; 3698 - Marin - Epagnier; 1206886/2566356

Situation: Les Paquiers; Avenue des Champs-Montants 2

Description de l'ouvrage: Emplacement du transformateur, des 4 superchargeurs et des 16 bornes de recharge pour places de stationnement extérieures du centre MARIN +

Requérant(s): Helion Energy SA, 4528 Zuchwil

Auteur(s) des plans: Hervé Betton a-rr. sa, Place St-François 2, 1002 Lausanne

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Plan spécial Centre commercial Manor / Entrée en vigueur le 15.08.2001

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

PROMOTION TRANSPORTS PUBLICS

La commune de La Tène subventionne l'achat d'abonnements annuels pour les transports publics.

Si la subvention était auparavant réservée aux écolier·ère·s et aux jeunes en formation, toute la population laténienne peut désormais bénéficier de cette promotion.

La subvention peut être obtenue via le Guichet unique. Si vous n'avez pas de compte sur cette plateforme ou s'il s'agit d'un premier abonnement, notre administration communale peut remettre un bon papier, contre remise d'une pièce d'identité.

Participation communale selon les catégories d'âges:

Catégories	Tarifs	Subventions
De 6 à 24,99 ans	Junior	247.50 francs 50% d'un abonnement annuel Onde Verte 2 zones (10+11) Participation à l'achat d'un abonnement général CFF
De 25 à 63,99 ans (femmes) De 25 à 64,99 (hommes)	Adulte	162 francs Participation à l'achat d'un abonnement annuel Onde Verte 2 zones (10+11) Participation à l'achat d'un abonnement général CFF
Dès 64 ans (femmes) Dès 65 ans (hommes)	Senior	247.50 francs 50 % d'un abonnement annuel Onde Verte 2 zones (10+11), Participation à l'achat d'un abonnement général CFF

De plus amples informations sont disponibles sur la page d'accueil de notre site Internet www.commune-la-tene.ch ou auprès de notre administration communale (032 886 65 00).

L'administration communale

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 30.06.23 au 31.07.23

Publication FAO n° 26

Dossier SATAC n° 115980

Parcelle(s) et coordonnées: 1258 - Thielle - Wavre; 1207917/2569120

Situation: Derrière-le-Château; Pré-du-Pont 9

Description de l'ouvrage: Projet d'aménagements extérieurs

Requérant(s): Carole Sansonnens, 2075 Thielle-Wavre

Auteur(s) des plans: Fehmi Shahini, Scobi Sàrl, Routes de Frasses 23, 1483 Montet

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone de faible densité / Entrée en vigueur le 14.04.1993; Zone agricole / Entrée en vigueur le 14.04.1993; Zone à protéger / Entrée en vigueur le 14.04.1993

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 16.06.23 au 17.07.23

Publication FAO n° 24

Dossier SATAC n° 115846

Parcelle(s) et coordonnées: 1928 - Marin - Epagnier; 1206481/2567860

Situation: Sur le Crêt; Chemin des Vignes 2

Description de l'ouvrage: Création d'une place de parc extérieure

Requérant(s): Daniel Ferrier, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation à faible densité 1 / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 30.06.23 au 31.07.23

Publication FAO n° 26

Dossier SATAC n° 116516

Parcelle(s) et coordonnées: 650 - Marin - Epagnier; 1205903/2567034

Situation: Vieilles Vignes

Description de l'ouvrage: Démolition d'un pavillon

Requérant(s): Raffaella Diana et Maria Biundo, Centre Neuchâtelois de Psychiatrie, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans: Fabrice Agustoni, Atelier d'architecture de Saint-Nicolas SA, rue de Saint-Nicolas 1, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone agricole / Entrée en vigueur le 07.06.1995; Zone à protéger 2 / Lac / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 24c LAT ou Art. 22 al. 2 LAT; Espace réservé aux eaux; Distance à la forêt

Particularités: Zone de vignes et grèves; Terrain en nature de forêts; Bâtiment non recensé au RACN; Inventaire fédéral des zones alluviales et cantonal des objets à protéger «Préfergier»

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 30.06.23 au 31.07.23

Publication FAO n° 26

Dossier SATAC n° 116416

Parcelle(s) et coordonnées: 3813 - Marin - Epagnier; 1206410/2566645

Situation: Derrière chez Menod; Rue de la Falaise 6

Description de l'ouvrage: Remplacement de la paroi et de la haie par une clôture photovoltaïque

Requérant(s): Laurent et Florence Amez-Droz, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone mixte 1 / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 42 RCC (clôtures); Distance à un alignement; Distance à l'axe d'un route

communale; Abattage de haies

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

FÉLICITATIONS À NOTRE APPRENTI

Le Conseil communal et les collaborateurs de la commune de La Tène souhaitent exprimer leurs sincères félicitations à Martika Pantoni qui a obtenu son CFC d'employée de commerce.

Que l'avenir lui ouvre les portes d'une belle carrière faite d'épanouissement professionnel et de nombreuses joies personnelles!

Le Conseil communal et les collaborateurs

LIGNIÈRES

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

TAILLE DES ARBRES ET DES HAIES EN BORDURE DE VOIE PUBLIQUE

Les arbres et les haies plantés en bordure de la voie publique doivent être taillés par les propriétaires de façon à ne pas gêner la circulation routière et piétonnière, masquer la signalisation et l'éclairage public ou limiter la visibilité.

Nous demandons aux propriétaires concernés de bien vouloir faire en sorte de respecter ces dispositions d'ici au **15 juillet 2023**. Passé cette date, une entreprise sera mandatée par la Commune pour effectuer ces tailles et les frais y relatifs seront facturés aux propriétaires.




CONSEIL COMMUNAL

ENGES - HAUTERIVE - LA TÈNE - SAINT-BLAISE



PROCHAIN PASSEPORT VACANCES INTERCOMMUNAL D'AUTOMNE: RÉSERVEZ LES DATES

Suite au succès rencontré l'année passée, les communes d'Enges, La Tène, St-Blaise et Hauterive rééditent leur passeport vacances d'automne destiné aux **enfants de 8 – 12 ans**. Ce passeport vacances aura lieu du **2 au 5 octobre 2023**. Les activités auront lieu dans les 4 communes, avec une prise en charge des enfants de 8h à 16h. Les activités sont proposées par des sociétés et des prestataires locaux à un tarif adapté aux familles. Le programme, en cours de finalisation, est alléchant. On peut citer notamment:

- Balade à la découverte des animaux  et des plantes de nos villages 
- Approche avec les chiens de la Police Neuchâteloise
- Activités ludiques et sportives (ping-pong, basket  foot, jeux aquatiques)
- Yoga
- Atelier avec des radioamateurs
- Initiation à la voltige à cheval

Les préinscriptions sont d'ores et déjà possibles auprès de l'administration communale d'Hauterive (hauterive@ne.ch ou 032 756 97 46). Un programme plus détaillé suivra à la rentrée.

En attendant, bel été!

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 16.06.23 au 17.07.23

Publication FAO n° 24

Dossier SATAC n° 115463

Parcelle(s) et coordonnées: 1025 - Thielle - Wavre; 1207773/2568823

Situation: Champs de la Croix; Closel-Bourbon 4

Description de l'ouvrage: Remplacement d'une piscine existante par une nouvelle piscine enterrée

Requérant(s): Carine Martinez, 2075 La Tène

Auteur(s) des plans: Mathieu Oppliger, Rue des Esserts 10, 2053 Cernier

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 14.04.1993

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

ENGES



HORAIRE D'ÉTÉ

Pendant les vacances d'été, l'administration communale d'Enges sera ouverte de la manière suivante:

Du lundi 3 juillet au vendredi 11 août 2023.

Mardi matin de 09h00 à 13h15

Jeudi matin de 09h00 à 13h15

Ou sur rendez-vous: 032 886 47 90 ou commune.enges@ne.ch

Le 1^{er} août étant un jour férié, l'administration communale sera entièrement fermée ce jour-là.

Nous vous remercions de tenir compte de ces horaires pour vos éventuelles démarches administratives.

Tout en vous souhaitant un très bel été, nous vous prions de recevoir, nos salutations les meilleures.

Administration communale

Tu désires connaître les histoires de la Bible, connaître les valeurs chrétiennes et partager des moments sympas avec d'autres enfants ?



jeudi-midi
Club d'enfants 7 - 10 ans

Chaque jeudi en période scolaire
de 12h à 13h30 à l'Espace Perrier - Marin



Viens nous rejoindre à la reprise,
dès le 17 août 2023 !

Histoires bibliques | Jeux et chants
Repas, dessert et boissons pour 6.- Frs

Renseignements et informations : Marianne - 032.753.67.91
info@jeudi-midi.ch - www.jeudi-midi.ch

(Nous encourageons et organisons le covoiturage pour les enfants de l'école de St-Blaise et de Wavre)



AVIS OFFICIELS des communes

HAUTERIVE



CIRCULATION EN SENS UNIQUE À LA RUE DES CHASSE-PEINES

Dans le cadre de la construction du nouveau complexe scolaire, l'école provisoire sera installée au Centre sportif. Afin d'éviter des problèmes de circulation et de croisement dans la rue des Chasse-Peines et pour répondre à plusieurs demandes de la population en ce sens, des mesures de circulation temporaires seront prises.

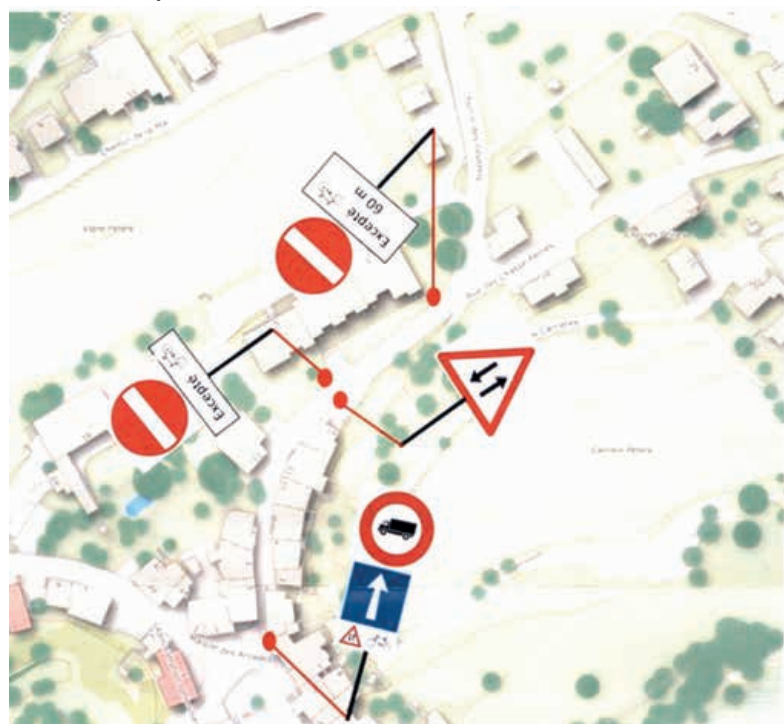
Afin d'assurer la sécurité de toutes et tous, dès juillet 2023, la circulation s'effectuera en sens unique entre les bâtiments n°1 et 14, dans le sens montant.

Les cyclistes seront autorisés à circuler dans les deux sens.

L'arrêt y relatif est disponible sur notre site internet.

Avec nos meilleures salutations.

Hauterive, le 16 juin 2023



HAUTERIVE



HORAIRE D'ÉTÉ DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Durant les vacances scolaires, soit du

lundi 3 juillet au vendredi 11 août 2023

nos bureaux sont FERMES tous les après-midis

L'horaire du matin reste inchangé, à savoir:

lundi: 7h30 - 12h00

ma - me - je - ve: 8h30 - 12h00

Fermé toute la journée le mardi 1^{er} août 2023 (Fête Nationale)

Merci de votre compréhension

HAUTERIVE



SALLE DE GYMNASTIQUE



HAUTERIVE



OFFRE D'EMPLOI

Gardes-bain

Nous sommes à la recherche de plusieurs gardes-bain pour compléter notre équipe.

Votre mission

- Vous assurez la surveillance des baigneurs dans le bassin.
- Vous encaissez et contrôlez les entrées.
- Vous appliquez et respectez les procédures de sécurité et de gestion de crise.
- Vous veillez à l'application et au respect du règlement de l'établissement, des normes d'hygiène et des règles de sécurité.
- Vous assurez le maintien de l'ordre, prévenez les accidents et intervenez pour les premiers secours.

Votre profil

- Vous êtes titulaire d'un brevet Plus Pool avec certificat BLS-AED à jour.
- Vous êtes à l'aise dans les contacts avec la clientèle et savez garder votre sang-froid dans les situations complexes.
- Vous avez un bon esprit d'équipe.
- Vous êtes flexible quant aux horaires de travail en semaine et les week-ends.

Date d'entrée en fonction: de suite ou à convenir.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur dossier **par courriel** à rh.hauterive@ne.ch ou par courrier postal à **Administration communale d'Hauterive, Ressources humaines, Rebette 1, Case postale 115, 2068 Hauterive.**

HAUTERIVE



CONSEIL COMMUNAL 2021-2024

Bureau du Conseil communal du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024

Bureau	Titulaire	Messagerie
Président	Alain Gerber	alain.gerber.hauterive@ne.ch
Vice-président	Patrice Zürcher	patrice.zurcher.hauterive@ne.ch
Secrétaire	Thomas Zeller	thomas.zeller@ne.ch
Vice-secrétaire	Rocco Mauri	rocco.mauri@ne.ch
Membre	Martine Steiger Burgos	martine.steigerburgos@ne.ch

Dicastères	Titulaire	Suppléant·e
Formation – Structure d'accueil - Agrégations et naturalisations Formation – Structure d'accueil pré et parascolaire - Agrégations et naturalisations – Bâtiments scolaires y.c. Jardillets 18	Thomas Zeller	Patrice Zürcher
Administration – Santé et prévoyance sociale - Finances Administration - Fusion – Santé et prévoyance sociale – Finances - Patrimoine financier	Rocco Mauri	Alain Gerber
Economie publique – Protection de l'environnement et trafic Services techniques – Services industriels - Travaux publics – Transports publics et mobilité - Forêts et domaine – Déchets – Bâtiment des services publics - Eglises	Alain Gerber	Martine Steiger Burgos
Culture, Sports, Loisirs, Service des bâtiments et service du personnel Sports, loisirs, culture - Port et zones de détente - Jeunesse - Tourisme - Service du personnel – Sociétés locales et réseau local de sport – Service des bâtiments	Martine Steiger Burgos	Thomas Zeller
Aménagement du territoire – Sécurité publique Urbanisme et aménagement du territoire – Police du feu et salubrité publique – Sécurité publique - Protection civile	Patrice Zürcher	Rocco Mauri

AVIS OFFICIELS des communes

HAUTERIVE



BASSIN DE NATATION

DU mardi 27 juin 2023 à 22h00

au

Lundi 14 août 2023 à 8h00



• **Nettoyage et entretien du Bassin de natation.**

HAUTERIVE



E-FACTURES

La facturation électronique est le moyen moderne, simple et fiable de présenter une facture. Plus de saisie manuelle des données de comptes, des montants et des numéros de référence. Vous pouvez vérifier les factures électroniques dans le système en ligne de votre établissement bancaire et autoriser le paiement.

En adoptant la facturation électronique, vous contribuez à la sauvegarde de l'environnement et bénéficiez en outre des avantages suivants :

- **Pas besoin de papier :** vous recevez la facture par voie électronique dans votre système de banque en ligne
- **Simplicité et rapidité :** plus besoin de saisir les données de paiement
- **Sécurité :** vous contrôlez le déclenchement du paiement

Cette option est disponible à la commune d'Hauterive et vous pouvez l'activer à tout moment.

Avec nos meilleures salutations.

Hauterive, le 30 juin 2023

CRESSIER



AVIS DE TRAVAUX

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les travaux pour la construction du chauffage à distance Entre-deux-Lacs sous la responsabilité de Groupe E Celsius SA se poursuivent sur la route de Neuchâtel.

Dès le lundi 10 juillet, une nouvelle étape de travaux est prévue entre les rues En Bas-le-Port et En Bas-le-Ruisseau sur la chaussée sud.

La circulation sur la route de Neuchâtel sera conservée au moyen de feux de signalisation par alternat. Les accès aux commerces et aux riverains seront maintenus en tout temps.



Nous vous invitons à prendre contact directement avec les équipes de construction si vous souhaitez connaître en temps réel l'avancement du chantier.

Dans tous les cas, nous vous demandons de vous conformer à la signalisation mise en place.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux.

Groupe E Celsius





AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



AVIS DE TRAVAUX

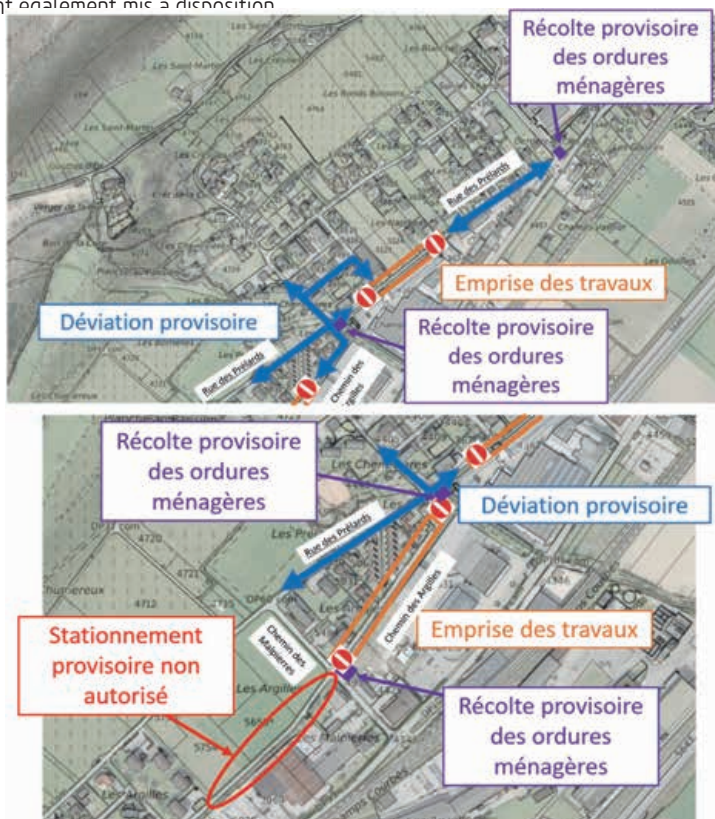
Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les travaux pour la construction du chauffage à distance Entre-deux-Lacs sous la responsabilité de Groupe E Celsius SA se poursuivent au chemin des Argilles et à la rue des Prélards.

Dès ce lundi 26 juin, l'emprise des travaux est modifiée, et certains secteurs seront périodiquement fermés à la circulation selon les indications figurant dans les schémas ci-dessous.

Les véhicules pourront être stationnés exceptionnellement hors case à l'est du chemin des Argilles et dans la bande herbeuse, à la rue des Prélards et au terrain de foot pour autant que cela n'impacte pas la circulation. Une signalisation provisoire spécifique sera mise en place à cette occasion.

Des points de récolte provisoire pour les ordures ménagères et pour les déchets verts sont également mis à disposition.



Nous vous invitons à prendre contact directement avec les équipes de construction si vous souhaitez connaître en temps réel l'avancement du chantier.

Dans tous les cas, nous vous demandons de vous conformer à la signalisation mise en place.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux.

Groupe E Celsius

CRESSIER



INFORMATION À LA POPULATION

Lors de la séance de Conseil général du jeudi 22 juin 2023, figurait le point suivant à l'ordre du jour de la séance:

- Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif au coefficient fiscal

Ce rapport ainsi que l'arrêté qui ont été soumis au Conseil général, sont uniquement une mise à jour réglementaire.

En effet, lors de la dernière répartition des impôts entre le Canton et la Commune et par souci de simplification, un décret cantonal avait été pris.

Dès lors et depuis cette période notre coefficient fiscal communal est passé à 77 points. Néanmoins et afin d'être en conformité avec les différents règlements communaux, votre Conseil général a voté le 22 juin dernier, un arrêté de modification du coefficient fiscal.

Il s'agit uniquement d'un acte législatif et non pas d'une augmentation du coefficient fiscal pour la population cressiaquoise qui reste fixé à 77 points.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Le Conseil communal

CRESSIER



HORAIRES D'OUVERTURE

En raison **des vacances scolaires**, nous vous informons que les horaires de **tous les services de l'administration communale** seront les suivants du lundi 3 juillet au vendredi 11 août 2023:

	Matin	Après-midi
Lundi	FERMÉ	FERMÉ
Mardi	FERMÉ	FERMÉ
Mercredi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Jedi	8h00 à 11h45	FERMÉ
Vendredi	FERMÉ	14h00 à 16h00

(En cas d'urgence sur le RESEAU D'EAU UNIQUEMENT -> 032 720 20 20)

Les horaires normaux reprendront dès le **lundi 14 août 2023**



CRESSIER



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 22 JUIN 2023

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Intitulé des arrêtés:

1. Arrêté relatif à la nomination de l'organe de révision des comptes pour la période 2023 à 2025
2. Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 48'000.- pour l'installation de 2 bornes hydrantes au Chemin des Argilles
3. Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 58'000.- concernant la participation du projet d'extension de la Communauté des Eaux Neuchâteloises (CEN)
4. Arrêté relatif à la fixation de la clé de répartition des taxes d'équipement
5. Arrêté relatif à la fixation du coefficient d'impôt communal (non soumis à référendum)
6. Arrêté relatif aux comptes 2022 (non soumis à référendum)

Échéance du délai référendaire: Lundi 21 août 2023

Cressier, le 22 juin 2023

CRESSIER



BUREAU CONSEIL COMMUNAL ET CONSEIL GÉNÉRAL

Composition du Conseil communal du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024:

Présidente	Isabelle Garcia (PLR)
Vice-Président	Joël Boulogne (PLR)
Secrétaire	Jean-Bernard Simonet (Ensemble pour Cressier PS-Les Verts)
Vice-Secrétaire	Jérémie Veillard (PLR)
Membre	Michel Froidevaux (PLR)

Bureau du Conseil général du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024:

Président	Laurent Demarta (Ensemble pour Cressier PS-Les Verts)
Vice-Président	Angelo Chittani (PLR)
Secrétaire	Majid Charif (Ensemble pour Cressier PS-Les Verts)
Vice-Secrétaire	Gabrielle Pollicino (PLR)
Questeurs	Damien Guerne (Ensemble pour Cressier PS-Les Verts) et Cédric Fuchs (PLR)
Vice-Questeur	André Grandjean (Ensemble pour Cressier PS-Les Verts)

CRESSIER - SAINT-BLAISE - HAUTERIVE - LE LANDERON



VÉGÉTATION EN BORDURE DE ROUTES

Les services des travaux publics des communes précitées rappellent que les propriétaires sont chargés de veiller à la taille régulière des arbres et des haies qui peuvent déborder sur les routes, les chemins et les trottoirs publics. De plus, les arbres longeant les chemins publics doivent être élagués.

Un délai est fixé au 31 août 2023 pour exécuter ces travaux.

Passé cette date, les tailles non effectuées le seront d'office par les services de voirie concernés ou une entreprise mandatée, **aux frais des propriétaires.**

Directions des travaux publics

AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



FERMETURE DES TERRAINS DE FOOTBALL

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, nous vous informons que les deux terrains de football **seront fermés** pour l'entretien estival:

du 19 juin au 31 juillet 2023 (jour d'ouverture)

Ces terrains sont **mis à ban**, dès lors personne ne doit y pénétrer.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Commune du Landeron

LE LANDERON



HORAIRES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

Merci de prendre note de l'horaire spécial d'ouverture des bureaux de l'administration communale durant la période des vacances scolaires, soit **du lundi 3 juillet au vendredi 11 août 2023**.

	Matin	Après-midi
Lundi au vendredi	09 h 00 – 12 h 00	Fermé
A l'exception du:		
Mardi 1 ^{er} août	Férié	

L'administration communale sera atteignable par téléphone **aux mêmes horaires** (possibilité de prendre **rendez-vous en dehors des heures d'ouverture**).

L'administration communale

LE LANDERON



AVIS DE VALIDATION

Lors de sa séance du 26 juin 2023, le Conseil communal a validé l'élection au Conseil général, du 12 juin 2023, de M. Loïs Auberson.

Le Landeron, le 26 juin 2023

Conseil communal

LE LANDERON



ARRÊTÉ

L'arrêté et le règlement ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Séance du Conseil général du 22 juin 2023.

Intitulé de l'arrêté:

1. Crédit d'engagement de CHF 4'950'000.00 concernant la construction du futur bâtiment parascolaire du Landeron.
Arrêté 1453
2. Crédit d'engagement de CHF 332'020.00 concernant l'aménagement de l'accès au futur bâtiment parascolaire du Landeron.
Arrêté 1454
3. Crédit d'engagement de CHF 346'800.00 concernant la pose de panneaux solaires photovoltaïques sur le futur bâtiment parascolaire du Landeron.
Arrêté 1455
4. Crédit complémentaire de CHF 463'000.00 concernant la participation de la commune du Landeron à la réalisation du projet d'extension de la CEN.
Arrêté 1456
5. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la création du Règlement sur le fonds du port.
Règlement 1458
6. Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant l'arrêté relatif à la contribution au service des garde-vignes et à l'accès à l'eau de sulfatage pour les vignes.
Arrêté 1459

Echéance du délai référendaire:

Lundi 21 août 2023

LE LANDERON



RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Livraison de repas chauds à domicile

Le home Mon Repos à La Neuveville et la Commune du Landeron ont mis sur pied un service de repas chauds à domicile en faveur de la population landeronnaise.

Les repas, de très bonne qualité, sont livrés chaque jour, y compris les jours fériés, dès 11h00, aux personnes qui en font la demande, mais principalement aux personnes âgées, aux malades et aux personnes à mobilité réduite.

Nous sommes à la recherche de bénévoles afin d'assurer ce service! Une indemnité de CHF 2.00 par repas livré est attribuée au bénévole qui met son véhicule et temps à disposition.

Si vous avez un peu de temps libre à offrir, n'hésitez pas à contacter le home Mon Repos au 032/752 14 14 ou par e-mail: info@mon-repos.ch.

Votre engagement compte, grand merci!

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 30.06.23 au 31.07.23

Publication FAO n° 26

Dossier SATAC n° 116574

Parcelle(s) et coordonnées: 7382 - Le Landeron; 1212461/2572592

Situation: Chemin Mol 57

Description de l'ouvrage: Création d'une place de parc et installation d'une palissade brise-vue

Requérant(s): Laetitia Sunier, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à l'alignement; Distance à l'axe d'une route communale

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 30.06.23 au 31.07.23

Publication FAO n° 26

Dossier SATAC n° 116611

Parcelle(s) et coordonnées: 6431 - Le Landeron; 1212006/2572663

Situation: Les Levées; Bellerive 48

Description de l'ouvrage: Remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur extérieure

Requérant(s): Michèle Finkbeiner, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans: Nicolas Marti, N. Marti SA, 2520 La Neuveville

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



BIBLIOTHÈQUE DU C2T – FERMETURE ESTIVALE 2023

La bibliothèque du C2T sera fermée du lundi 10 juillet au vendredi 4 août 2023.

Réouverture: lundi 7 août 2023 à 13h30.

Nous vous souhaitons un bel été.

Les bibliothécaires



*Invitez de nouvelles recettes
dans vos assiettes!*

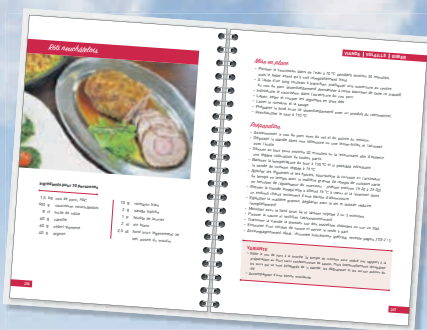


Jean-Pierre Berthonneau & Francis Grandjean
Chefs de cuisine

Une idée pour vos cadeaux



- Une **centaine de recettes neuchâteloises** de la première édition, ainsi qu'une **cinquantaine de nouvelles inédites**
- Présentation d'une **vingtaine de produits du terroir**
- Préparation d'un **plateau de fromages neuchâtelois**
- **Choix de menus** composés à partir des recettes du livre



Ouvrage de 360 pages intérieures au format 17×21 cm, impression en quadrichromie, sur papier couché demi-mat deux faces blanc FSC 135 gm². Couverture (rigide) imprimée en quadrichromie, sur papier Invercote G mat couché une face blanc FSC 280 gm², reliure Wiro.



BULLETIN DE COMMANDE

Je commande _____ exemplaire(s) de l'ouvrage :

Recettes du terroir neuchâtelois – Entre lac et montagnes (Fr. 39.– TTC / + frais de port)

Nom, prénom _____

Adresse _____

Date _____

Signature _____

A renvoyer à : Editions Messelier SA, Place de la Fontaine 1, Case postale 142, CH-2034 Peseux
Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à : edition@messeiller.ch

HAUTERIVE

Là-haut sur la colline l'était un vieux collège...



Un concert d'adieu mais joyeux.

Le vieux collège, après plus de cent ans de bons et loyaux services, ainsi que son successeur le nouveau collège, érigé en 3 jours voici une soixantaine d'années, vont laisser place à un nouvel édifice flambant neuf.

Une fête d'adieu

C'est donc lors de la fête scolaire que les élèves, le corps enseignant et les autorités locales ont pris congé, en chansons et discours, de ces murs qui ont vu défiler des milliers d'enfants.

Les élèves, après avoir rejoint l'esplanade du vieux collège dans une chorégraphie originale, ont interprétés quelques chansons du répertoire actuel. Ils ont terminé leur récital en chantant un tube, dont les élèves de 8^{ème} avaient adapté les paroles en conséquence. Tout cela devant une assistance fournie. Il appartenait ensuite à Claude Zweiacker, de retracer l'historique des écoles de Hauterive. Il a rappelé que c'est en 1548 que la première école de Hauterive fut ouverte ... à Saint-Blaise.

Elle accueillait les enfants de Hauterive, Saint-Blaise, Marin et la Coudre. Et comme il le dit: «ceci prouve que, dans le domaine scolaire, une fusion avait déjà été réalisée il y a 475 ans!»

Là-haut sur la colline sera un nouveau collège...

Ce sont donc les derniers jours de ces bâtiments. Dès la rentrée scolaire, les enfants et les enseignants occuperont des containers pour environ trois ans. Mais avant cela, les vacances seront les bienvenues. Toute la population altaripienne se réjouit déjà d'inaugurer (lors de la fête scolaire de 2026?) le nouvel édifice.

Une édition spéciale du Gouvernail, (distribué en tous ménages en août) retracera l'histoire des écoles de Hauterive. DJ



Certains éléments de sa façade seront intégrés dans le nouveau bâtiment.

TENNIS CLUB LA NEUVEVILLE

Dernier vendredi du mois

Pour ce vendredi, soirée de double dans une ambiance conviviale. Grill a disposition pour les intéressés. Profitez d'une belle soirée de vacances sur nos courts.

Les news de Damien!

Magnifique victoire en double de Damien associé au joueur suisse Yannick Steinegger. Le tournoi 25000\$ avait lieu à Montauban / France. Victoire en finale nette et sans appel 6/4 6/2, contre un duo de joueurs français. Durant les tours préliminaires aucun set n'a été égaré. En simple, défaite en huitième de finale, en trois sets et 2h30 de match. Ses fidèles supporters espéraient un peu mieux. Le tennis n'est pas une science exacte.

Championnat inter-seniors Frijune 50+

Le 22 juin dernier les deux équipes neuvevilloises prenaient le chemin du 2^{ème} tour de ce championnat Frijune 50+. La première formation de Roland Houlmann s'est déplacée à Estavayer-le-Lac où elle a remporté une magnifique victoire par 3 à 1. Ainsi après deux tours, notre première équipe occupe une bonne deuxième place au classement, à 1 petit point du TC Mail.

Ce même jour les potes de Sam Baumann re-

cevaient l'équipe des Cadolles/NE. La chaleur a mieux convenu aux neuchâtelois puisqu'ils ont remporté la totalité de l'enjeu., c.à.d les 4 points. Cadolles est en tête du classement avec 8 points, le maximum possible. Pas de panique nous n'en sommes qu'un début de la compétition.

Tournoi de football A6 du FC

Une équipe du TC La Neuveville a participé comme chaque année au tournoi A6 du FC LaNeuveville-Lamboing. Nos gars sont aussi habiles des pieds qu'avec une raquette. Pour preuve, l'équipe du tennis club a remporté le tournoi. Pour l'occasion, notre équipe était un peu renforcée par des membres du FCLN. Néanmoins, l'ossature provenait des tennismens, dont les frères Stalder, Christian Frei et son fils. Bravo pour ce succès du TCN. Félicitations au football club pour sa parfaite organisation.

Tournoi des Vendanges

Il y a plus de dix ans que le tournoi des Vendanges a acquis ses lettres de noblesse. Le succès est grandissant d'année en année grâce en grande partie à notre équipe de bénévoles qui se dévouent à la cause de notre

jeunesse. Ce tournoi est spécial car chaque participant repart avec un prix. Ce n'est pas courant. Les inscriptions proviennent principalement de notre club, du canton de Neuchâtel et du Jura. Ce tournoi convivial se déroule le mercredi 23 août de 14 à 18 heures et le samedi de 9 à 18h00. Il s'agit d'un début d'initiation à la compétition. Il faut voir à quel point ces enfants font la joie de leurs parents, voire de leurs grands- parents qui viennent les soutenir!

Diverses catégories sont prévues, à savoir: 2017 et plus jeunes (balles rouges et terrains spéciaux 2013 et plus jeunes (balles oranges et terrains spéciaux 2011 et plus jeunes (balles et terrains normaux).

Les inscriptions sont à adresser par mail sur le site du TCN jusqu'au 13 août au plus tard. La finance d'inscription est à payer sur place (fr. 30.- et fr. 15.-) pour ceux qui sont inscrits aux cours collectifs. Un bulletin d'inscription figure sur le site du TCN

Petite restauration et boissons sur place.

Le rédacteur du TC



CORNAUX

Séance ordinaire du Conseil Général du 19 juin 2023

De nombreux sujets étaient à l'ordre du jour de cette séance du Conseil général, mais c'est surtout l'acceptation du crédit de deux millions de francs pour rénovation d'un bâtiment appartenant à la commune et destiné à recevoir un cabinet de physiothérapie et d'un cabinet de dentiste dont il a été question.

Comptes 2022

L'assemblée présidée ad intérim par Cédric Divernois, jusqu'à la nomination du nouveau bureau, s'est ouverte sur les comptes de l'exercice 2022 qui se soldent par un bénéfice de CHF 521'005.24. Les comptes ont été acceptés à l'unanimité, mais le groupe PLR, par la voix de Jean-Luc Decrevel, s'est montré préoccupé car le bénéfice est positivement amélioré par le poste «revenus extraordinaires» qui est le fruit de la valorisation des bâtiments communaux, revu à la hausse et qui n'influence donc nullement les liquidités. Il a relevé encore que la dette communale avait été multipliée par 3,5 en l'espace de 10 ans pour se monter aujourd'hui à 17 millions de francs. Ce qui est préoccupant car la capacité d'auto-financement de la commune de Cornaux est nulle. Enfin, il a demandé que le budget 2024 fasse l'objet d'une attention particulière en vue d'adapter certains montants. De son côté, la commission financière, par la voix de Alexis Messerli, a relevé au surplus que l'écart entre le budget 2022 et les comptes de l'exercice 2022 était de plus de CHF 630'000 et s'est interrogé sur la manière d'améliorer la précision du budget. D'autre part, il a relevé que la commune de Cornaux ne respectait pas le frein à l'endettement tel qu'édicté dans le règlement communal des finances de 2015 et il a rappelé que le conseil général ne pouvait déroger qu'une seule fois à ce règlement par période administrative. Néanmoins, il a soulevé que les projets réalisés transforment le village, rajeunissent les infrastructures et facilitent les déplacements. Le Parti socialiste, par la voix d'Yves Rollier, a rappelé à la commune de rester prudent, malgré le bénéfice de l'année 2022. A la question du frein à l'endettement, Jean-Maurice Cantin a répondu que l'article 4 du règlement sur les finances communales permettait effectivement de déroger au frein à l'endettement une fois par législature, mais il a précisé que ledit article ne concernait que le budget. En ce qui concerne les comptes, c'est un état de fait donc il n'y a pas lieu de prendre un arrêté spécifique.

Nomination du bureau du Conseil général

Sont élus par acclamation:

Président: Willy Schäfer, PLR

Vice-président: Balázs Suto, PS

Secrétaire: Pascale Leutwiler, PLR

Secrétaire-suppléant: Adnan Aksander, PS

Questeurs: Pierre Staub, PS, Maurizio Melli

Questeur suppléant: Max Houttuin, PLR

Après les applaudissements et quelques minutes de pause, Balázs Suto, a repris les rênes de l'assemblée pour la deuxième partie de l'ordre du jour.

Nomination d'un membre suppléant en tant que délégué(e) à l'éorén

C'est Mme Suzanne Staub qui élue à l'unanimité au poste de membre suppléant, en tant que déléguée à l'éorén.

Arrêté relatif à des modifications du règlement général du 02.03.2004

Jean-Maurice Cantin, membre du Conseil communal, a précisé que les modifications concernent la commission «études et constructions» ré-élue à chaque législature n'avait jusque-là pas de cahier des charges. Pour éviter tout problème, il a été souhaité qu'un cahier des charges soit créé afin que cette commission devienne pérenne. Quant à la commission financière, il s'agit d'une petite modification qui est en rapport avec le règlement sur les finances communales en ce qui concerne la gestion des biens du patrimoine financier où elle doit chaque fois préavisier les décisions. Cet arrêté est accepté à l'unanimité par les membres du Conseil Général.

Demande de crédit d'engagement complémentaire de CHF 40'000.00 pour la participation de Cornaux au projet d'extension de la CEN (Communauté des eaux neuchâtelaises)

Jean-Maurice Cantin a précisé qu'il aurait préféré ne pas faire cette demande, mais elle est due au dépassement d'un crédit d'investissement en raison du renchérissement uniquement. La commission financière, par la voix d'Alexis Messerli, a pris connaissance du rapport du

conseil communal et soutient cette demande, bien que contrainte et forcée par le contexte. Le PS, par la voix de Maurizio Meli a remercié le conseil communal pour le rapport complet expliquant clairement les raisons de cette augmentation et a rappelé l'importance de mener à bien ces travaux, tout en précisant que le PS soutenait cette demande de crédit. Le PLR, par la voix de Monsieur Krebs a déclaré également accepter ce crédit. La demande de crédit est donc acceptée à l'unanimité.

Demande de crédit d'investissement de CHF 2'000'000.00 relative à la rénovation des bâtiments communaux sis à la rue du Clos St-Pierre 4 & 6.

La commission financière, par la voix d'Alexis Messerli, a proposé de soutenir l'arrêté tel qu'il est soumis, sous réserve que les indicateurs financiers ne révèlent pas une situation de blocage pour de futurs investissements obligatoires et urgents. Jean-Maurice Cantin a répondu qu'il était difficile d'expliquer les indicateurs financiers alors que le budget n'était pas établi, mais il a déclaré qu'il y aurait un impact sur les finances de la commune, dans tous les cas. La commission des constructions, par la voix d'Yves Rollier, a donné son avis favorable à ce crédit puisqu'il s'inscrit dans une logique de développement du village. La commission de l'urbanisme, par la voix d'Alexis Messerli, a proposé également de soutenir cette demande de crédit. Le groupe PLR, par la voix de Cédric Divernois, a rappelé que ce crédit était élevé, mais que ce projet de rénovation était bien ficelé et devrait rapporter de l'argent à la commune. Il a également demandé que les loyers soient indexés sur le prix du marché. De plus, le projet comblera les manques de la commune en matière de services liés à la santé, avec l'arrivée d'un cabinet dentaire. Néanmoins, il subsiste un point noir lié au parcage insuffisant, problème récurrent dans la commune de Cornaux. Pour toutes ces raisons, le PLR soutient ce projet à sa majorité mais sera attentif au problème de places de parc durant sa réalisation. Le PS, par la voix d'Yves Rollier, a déclaré soutenir ce projet. Soumise au vote, la demande de crédit est acceptée à la majorité.

Rapport de la commission financière pour la période juin 2022 à mai 2023

Le rapport de la commission financière est accepté à l'unanimité, avec les félicitations à ses membres.

Rapport de gestion et d'activités 2022 du CAP

Suzanne Staub, secrétaire du CAP, a projeté le film de l'after-movie 2022 du CAP à l'assemblée, en complément au rapport présenté. Cédric Baudet, pour le PLR, a soulevé avoir apprécié la teneur et les couleurs du rapport. Maddalena Perrenoud, membre du PS a remercié le CAP pour son boulot extraordinaire.

Rapport de gestion et d'activités du CESC

Suzanne Staub a regretté que le rapport pour la période 2022, ne relate pas les activités réalisées avant septembre 2022, par l'ancien comité du CESC et son départ en bloc. Cédric Baudet, pour le PLR a remercié le CESC pour son travail.

Communications du conseil communal

Jean-Maurice Cantin a pris la parole pour soulever un problème lié à l'utilisation de la déchèterie et les déchets non acceptés par cette dernière. Il a été constaté que des dépôts sauvages sont faits dans la nature. Il en appelle à la responsabilité citoyenne et demande à qui-conque constate un tel dépôt d'en aviser la commune. D'autre part, il a rappelé qu'il était important d'être attentif aux événements anormaux ayant lieu sur le terrain communal. En effet, lors du lundi de Pentecôte un promeneur a pris contact avec le conseil communal en raison d'un écoulement d'eau inhabituel à la route du Roc. Il s'est avéré que la sonde du trop-plein du réservoir était entartrée et hors d'usage. Enfin, il a précisé que le test de l'éclairage public ne fonctionnait pas alors qu'il devrait être en cours. Cela devrait être résolu ces prochains jours. Il a remercié les personnes qui avaient alerté la commune pour aviser de la panne.

Mario Clottu a pris la parole pour annoncer que les travaux liés au revêtement arrivent bientôt à terme et que le carrefour du temple sera modifié prochainement par l'Etat (suppression des îlots et prolongement du trottoir pour une amélioration de la visibilité). A la rue du Vignoble, la pose de l'enrobé se fera plus tard en raison d'une décision tardive des habitants à se raccorder au CAD. De plus, il a exposé une

modification des règles de parcage à la rue du Vignoble. Le parcage actuel, bien que conforme, a posé problème lors d'un sinistre au Vignoble 78 qui a nécessité une intervention des secours du littoral. Ces derniers ont écrit au conseil communal pour exprimer leur inquiétude en raison du débordement des véhicules sur la chaussée, leur passage n'ayant été garanti que grâce au mur démonté pour les travaux. De fait, le Conseil communal a pris la décision de supprimer le parcage longitudinal le long de la rue du Vignoble. Seules les cases se trouvant à l'extrémité ouest seront maintenues ainsi que les cases en épis en face de l'immeuble 52.

Il a relevé ensuite que la piste cyclable entre Cornaux et St-Blaise ne pourra pas être réalisée comme prévu, en raison d'une opposition d'un propriétaire.

Enfin, il a informé que des travaux de revêtement sur l'Autoroute A5 entre Cornaux et la Neuveville allaient être entrepris prochainement, au début du mois de juillet et à la fin du mois de septembre.

Interpellations et questions

Maddalena Perrenoud a remercié le Conseil communal pour le voyage offert aux aînés et organisé par la commune.

Jean-Luc Decrevel a relevé encore une fois que le parcage dans la commune devenait problématique en raison de différents événements simultanés.

Cédric Divernois a demandé si la pierre à cercler les chars qui se situait devant la vieille forge avant les travaux allait être remise en place. Jean-Maurice Cantin a répondu que ladite pierre était toujours entreposée aux travaux publics à Cressier. Un socle devrait être construit pour qu'elle soit exposée à nouveau devant la vieille forge.

Divers

Cédric Baudet a remercié le CESC pour l'organisation de la première Color Run du village et a félicité les enfants pour leur participation. Il a néanmoins regretté les remarques négatives émises par certains habitants qui se sont plaints du bruit, de la fermeture de la route durant trente minutes et qui ont déclaré que le village était trop petit pour organiser de telles manifestations. Enfin, il a encouragé le CESC à continuer d'animer le village de Cornaux qui se veut un lieu de vie! Pascal Serini a demandé si le conseil Communal allait continuer de proposer des cartes journalières CFF en 2024 avec le nouveau concept. Lina Veliz lui a répondu que la commune n'entrerait pas en matière avec ce nouveau système, les personnes intéressées pouvant librement commander lesdites cartes en ligne prochainement.

Enfin pour clôturer la séance, Isabelle Weber, présidente du Conseil communal a souhaité un bel été à tous les membres du conseil général et les a remerciés pour leur travail.

IN

LA TÈNE

Une fête scolaire réussie



Bidibul ouvre le cortège du samedi matin.

La 54^e édition de la légendaire Fête scolaire de Marin s'est tenue le week-end dernier sous un soleil resplendissant, une chaleur estivale et une magnifique ambiance.

Comme à l'accoutumée, les parents et les amis se sont délectés, tant le vendredi que le samedi, des prestations des élèves. Bravos à toutes et tous pour la qualité du spectacle. Des félicitations également à leurs enseignants pour l'immense travail préparatoire.

Des centaines d'écoliers ont pu profiter de la discothèque, animée par un DJ, qui, au fil des années, adaptent ses titres aux envies du moment.

Comme il est de coutume, le samedi matin est réservé au cortège emmené au son des fanfare et autre guggenmusik. Précédés des enfants fréquentant Bidibul, derrière la bannière de Heinz Hoffmann et aux ordres de Frédéric Meyer, tout ce petit monde a défilé dans les rues de Marin pour rejoindre le préau du vieux collège. Là a eu lieu le, lui aussi, traditionnel lâcher de ballons. Malheureusement la chaleur a eu raison de beaucoup d'entre eux.

La fête s'est prolongée jusqu'au milieu de la nuit dans une ambiance festive et dans la bonne humeur.

Il est à adresser des remerciements tout particuliers aux plus de 130 bénévoles qui ont assuré le bon fonctionnement et le succès de cette fête.

Comme chaque année, le bénéfice de l'évènement servira à financer des activités sportives ou culturelles des élèves.

A la 55^{ème}...

DJ



Tous des stars...



GRÂCE
Centre De Santé
Rue de la Gare 22
2074 Marin-Epagnier

**Médecine Traditionnelle
Thérapie Naturelle
Acupuncture Massage**

**Reconnu par les
Assurances Complémentaires**

**Tél. 032 675 09 49
www.acupuncture-ne.ch**

NEUCHÂTEL – THÉÂTRE DU PASSAGE

Un pont pluridisciplinaire entre les mondes: la saison 2023-2024



Au Théâtre du Passage, Neuchâtel, passage de culture, toujours! Reste que la place du théâtre dans le monde n'est pas vraiment une découverte du Passage, via sa nouvelle saison 2023-2024 qui vient d'être publiée. En effet, tient à le faire savoir dans la brochure-programme Thomas Facchinetti, président du syndicat intercommunal dudit théâtre régional, citant Shakespeare: «Le monde est un théâtre», hommes et femmes en étant les acteurs/trices ouverts à plusieurs rôles leur vie durant. Pour autant, la période actuelle ponctuée de bouleversements engage Th. Facchinetti à encourager le théâtre à promouvoir «un bon programme», visant une déambulation sur la mappemonde à la découverte de voyages emprunts de rêve, de magie, de gourmandise des mots. De quoi s'approcher de l'opportunité d'agir en faveur d'un monde plus humain: ce que vise précisément la nouvelle saison théâtrale. Un besoin de découvertes à combler, et qui le sera, tel que tient à le préciser de son côté Robert Bouvier, directeur du Passage, remerciant dans ce contexte le Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel.

Lever de rideau sur la saison 2023-2024: repères

S'ouvrant en octobre 2023 pour se clore en juin 2024, cette 24^{ème} saison, s'engageant à privilégier un pont entre les mondes, propose un total de 101 représentations en 45 spectacles, comportant, à l'évidence, pièces de théâtre, théâtre/poésie et danse/théâtre, mais aussi humour, humour musical, comédie musicale, cirque/théâtre, cirque/danse, ciné-concert.

L'on ne sera pas surpris que la saison s'ouvre sur une pièce de théâtre, et pas n'importe laquelle! En effet, «Presque Hamlet»(d'après Shakespeare/production Théâtre de Carouge/20 +21+22 oct.): cette pièce qui a déjà triomphé en francophonie entre 2.000 et 2.003 grâce au comédien Gilles Privat, ancien pensionnaire de la Comédie Française. Lequel revient sur scène pour donner vie à tous les personnages d'Hamlet (professeur, clown, mime, chanteur), le tout sous la forme d'une conférence-pantomime.

Théâtre encore...

Instrumentaliser sa peur pour parvenir à une révolte salutaire, tout en jetant un pont entre les cultures: voilà ce que propose dans «Murer la peur»(24 oct.) le Théâtre Spirale (sous convention Ville + Canton de Genève) dans une mise en scène avec co-écriture et conception de Patrick Mohr à partir d'un texte écrit lors de sa création au Sénégal par Mia Couto, mozambicain. Spectacle qui réunit un groupe d'artistes polyvalents-es (textes et musiques) de Suisse, France, Cuba, Burkina Fasso, Mali, Sénégal. Le texte s'enrichit de citations multiples...et pas des moindres: Nelson Mandela, Nicolas Bouvier, Georges Haldas, Ghandi, Greta Thunberg...etc.

Ecrire avec son regard d'enfant. Nul ne le contestera qui suivra «De rocs et d'écume»(3 + 4+5 nov.), spectacle conçu par Aurélie Audex (prod. Cie Clin d'œil). Laquelle, s'attachant à l'adaptation de quelque 80 textes du poète Eugène Guillevic (poèmes, interviews, souvenirs) invite le public à un authentique hymne à la vie, via un retour sur soi et sur sa raison d'être. Bonheur transmis par la comédienne et actrice du cinéma français Marie-Christine Barrault, le comédien Gérard Audax et le violoniste Guillaume Dettmar.

Lorsque Metin Arditi s'approche de S. Freud, il privilégie l'aspect d'une vie hantée par une mort annoncée. «Freud, les démons»(1+2 +3 déc.), l'un des 3 monologues du 1^{er} texte théâtral qu'Arditi publie en 2021, apparaît dès lors comme une manière de bilan existentiel de tout être au seuil de la fin de vie, y compris de ses craintes, de ses doutes, de ses regrets. Le jeu des 3 interprètes rendent également sensible l'éloge de l'être humain tel que consenti par le psychiatre viennois.

Une 1^{ère} création, ça s'annonce! Ainsi celle de la compagnie neuchâteloise 100 Noms, laquelle, en coproduction avec le Théâtre du Passage, propose «L'héritier»avec texte et mise en scène de Giliane Béguin, fondatrice de la compagnie (17-20 janv.). S'interrogeant sur l'identité et l'héritage, le spectacle, d'inspiration cinématographique, questionne le poids de l'héritage familial sur le destin de l'individu.

«Un sentiment de vie», monologue de Claudine Galea, interprété avec magnétisme par Valérie Dréville (8+9+10 févr./coproduction Théâtre National de Strasbourg et Théâtre de Vidy-Lausanne) questionne sur le ressenti d'être (encore) en vie alors que l'on vit un deuil. Les souvenirs d'enfance que vit l'autrice s'approprient l'existence d'un père né en Algérie et ayant participé à la Seconde Guerre mondiale et à la Guerre d'Indochine et d'une mère française, communiste et anticolonialiste. De quoi s'interroger sur le poids que porte la grande Histoire sur l'existence de la cellule familiale. L'intensité de l'écriture de l'autrice contribue à une quête d'authenticité.

«Des Femmes qui nagent»(10 mars), ou plus précisément, une certaine approche sur les femmes qu'apporte le cinéma: cette pièce y parvient en réactualisant des récits de tournages, ou des scènes de films, en évoquant Marilyn Monroe, Chantal Akerman, ou Romy Schneider.

A relever «Choc»(production de TOBS Théâtre Orchestre Bienne –So-leure/9 nov./conférence en écho au spectacle) Le sous-titrage«La friandise des dieux»de ce spectacle bilingue du Genevois Dominique Ziegler s'inscrivant dans le programme Chocolatissimo «se devait»d'explorer la face obscure de la culture du cacao.

Les 11 comédiens/nes de «Le Chevalier et la Danse»(20 + 21 mars), pièce peu connue de Carlo Goldoni, s'inscrivent dans une gamme de haut vol, alors que cette thématique des jeux de pouvoir et de séduction d'une noblesse corrompue bénéficie d'une mise en scène de Jean-Luc Revol dans une production du Théâtre Caramel Fou. Interprétation remarquée aussi que celle de François Nardin, revenant dans «La truente»(21+22 fév.) en solo sur l'histoire de la mafia de 1860 à nos jours via le passé du grand-père de l'auteur et metteur en scène Fabrice Melquiot. Sans omettre l'incontournable Robert Bouvier seul en scène dans«François d'Assise»(6+7+8+10 mars) dans une coproduction de la Cie du Passage, du Théâtre de Vidy-Lausanne E.T.E., du Théâtre St-Gervais, du Centre culturel suisse de Paris et du Théâtre des Quartiers d'Ivry, Une pièce de Joseph Delteil (mise en scène Adel Hakim) qui peut se targuer de quelque 500 représentations dans près de 120 théâtres.

La Cie 3^e étage, collectif d'artistes du Ballet de l'Opéra National de Paris, dans son spectacle-kaléidoscope «Dérèglements»(26 nov.) sur une chorégraphie et texte de Samuel Murez, 2^e volet d'une trilogie, vise à faire exploser les cadres et mieux approcher les rapports de pouvoir, les limites entre fiction et mensonge.

Peut-on parler de féminisme avant l'heure? Toujours est-il que «Carmen»(3+4 nov.), lorsque l'œuvre de Bizet est proposée par la Cie François Mauduit, et que celui-ci en fait, par le biais de 16 interprètes, une adaptation chorégraphique des plus contemporaines, le spectacle en

exprime dès lors la complexité du sentiment amoureux, et ce en renversant toute forme de stéréotype.

Fin d'année oblige? Pas forcément! Si Robert Bouvier, (pour la mise en scène), s'est joint à Yves Senn (à la direction musicale) et à L'Avant-scène Opéra pour les 3 représentations de fin/début d'année (29+31 déc.+2 janv.) de «My Fair Lady» et s'il s'avère que cette comédie musicale s'annonce particulièrement festive... se souvenir aussi que cette «manière de devenir lady», qui jouit de longue date d'une réputation internationale, n'est pas sans mériter quelques touches novatrices telles que les porte Concord Theatricals GmbH au nom de Tams Witmark.

Production de la Cie Zahrbat et coproduction de l'Institut français de Kiev et du Théâtre d'opérette de Kiev, le spectacle de danse «Motion»(Passage) du chorégraphe Brahim Bouchelaghem (25 avr.) offre à 8 danseurs/ses une page blanche afin d'y apposer leur scénario, en y joignant le breakdance et la poésie de ce pionnier du «hip-hop d'auteur» qu'est Bouchelaghem. Le tout dans un jeu de lumières et de modulations rythmiques.

Pour quelques repères d'humour, l'on gardera le suspens avec: «Rencontre avec une illuminée» par François de Brauer et sa centaine de bougies (15-19 nov.); Thomas Wiesel et son 3^{ème} spectacle autodérision (hors abonnement) dans «Thomas Wiesel travaille»(22 + 23 nov.) .

Dans «Poussette!»(6-10 déc.), Simon Romang revient sur les mois précédant la naissance de sa fille et notamment sur les conseils reçus ...et non suivis. A noter encore le «Championnat du monde de Catch-Impro (31 janv. + 1 + 2 + 3 (2x) + 4 févr.) et les équipes nationales professionnelles de Belgique, France, Québec et Suisse.

Assorti du Pass humour, «Mais t'as quel âge?!»(20-24 mars), dans ce Prix du meilleur espoir du Festival OFF d'Avignon 2021, Marion Pouvreau, seule en scène, se la joue serrée des différentes tranches d'âge. Et quasi-incontournables, ces 2 dates à Neuchâtel (26 + 27 janv.) qu'occupent Jokers Comedy et l'Association Tous Ensemble pour annoncer la venue de «Marie-Thérèse Porchet fête ses 30 ans!» (avec cette précision: Marie-Thérèse Porchet et 30 ans de carrière).

Transe aussi consolatrice qu'étourdissante que ce «concert comme une catharsis» intitulé «One Song»(13+14 janv.) de Miet Warlop, que ses 13 interprètes performant jusqu'à l'épuisement! L'une des révélations du Festival d'Avignon 2022, cette production de NTGent, Belgique/Miet Warlop/Irene Wool zvw s'assortit de pas moins de 11 participants à la coproduction.

Que l'on se rassure: les enfants et jeunes adultes ne sont jamais oubliés puisque 13 spectacles leur sont dédiés. Mais soyez aussi rassurés: les adultes ne seront pas renvoyés! Des spectacles qui s'articulent autour de l'humour musical, du théâtre et théâtre/danse, du cirque et cirque/théâtre, voire cirque/danse et ciné-concert sont à leur disposition. Une richesse à consulter!

A noter encore que la Cie du Passage (voyages France, Morges, Berne, Carouge) annonce 11 représentations du 29.9.023 au 30.6.024 avec 5 programmes différents: «ça veut jouer (ou bien?)», «Ketch», «Les Merveilles», «François d'Assise»(déjà mentionné/ avec Robert Bouvier et qui a déjà triomphé dans la francophonie), «Zoo story», dont 9.6 au Théâtre du Passage. A ne pas manquer en outre les passages de midi et du soir, ainsi que les 2 expositions de photographie de 2024 («Les oubliés»/Lorraine Vurlod & Olivier di Giambattista et «Lointain intime»/Pablo Fernandez).

- Toutes les infos dans la brochure-programme et sur www.theatredupassage.ch

Denise Frossard

LE LANDERON

Remise des diplômes aux patrouilleurs dans la bonne humeur



Mercredi dernier, les patrouilleurs se retrouvaient dans la cour du collège primaire pour recevoir leurs diplômes. Si pour certains, c'était la première fois, plusieurs élèves le recevaient pour la seconde fois. Un investissement de leur part qui est à saluer, car il n'est pas toujours simple d'être à son poste avant l'heure d'arrivée ou de départ de leurs camarades pour assurer leur sécurité lors de leur déplacement au passage pour piétons.

C'est au nom du Conseil d'évènements scolaires (CESC) que Marie-Jo Walthert adressait ses remerciements aux patrouilleurs en les félicitant pour leur engagement bénévole pour la sécurité de leurs camarades. Ils peuvent être fiers de recevoir un diplôme attestant de leur efficacité et de leur investissement qu'il pleuve, neige ou par grosses chaleurs.

Elle remercie, avec un bouquet de fleurs, Laurence Petruzzi responsable des patrouilleurs et une attention à Baloussa Moussa (patrouilleur-surveillant chaque jour avec les jeunes) pour leur engagement et leur travail d'encadrement auprès des élèves. Des remerciements sont également adressés à Olivier Gsteiger, sergent et Dominique Zysset, sergente, agents de l'éducation et de la prévention routière de la police neuchâteloise pour la formation de ces jeunes, ainsi qu'à Julien Masclé et Gaëlle Gabus de la sécurité publique communale présents tout au long de l'année.

Pour marquer cet engagement de tous, le CESC a offert aux patrouilleurs selon leur choix, soit un abonnement annuel à la piscine du Landeron ou un bon au Kiosque «NicoDoms» une coutume fort appréciée. Vient ensuite le moment tant attendu, la remise de leur diplôme par Laurence Petruzzi qui leur adresse également ses félicitations pour leur engagement au fil des jours. Elle remercie également les policiers pour la formation des nouveaux patrouilleurs le matin même et Mousa pour sa présence journalière.

Sous les applaudissements de leurs camarades, chacun reçoit avec fierté son diplôme avant de se retrouver tous ensemble pour la photo souvenir. De beaux moments dont tous se souviendront longtemps.

Félicitations aux patrouilleurs de 7^e Harmos qui reçoivent ce diplôme pour la première fois, soit: Carol Canamero, Mario Canamero, Flavio De Barros Martins, Alex Dolezel, Alexane Erard, Charlotte Freiburghaus, Elise Girard, Mattia Girard, Mayan Lachat, Yoan Martinez, Chiara Meli, Louis Ruedin, Sloane Turuvani, Théo Walthert, Aaliya Wasowska.

Félicitations aux patrouilleurs de 8^e Harmos qui reçoivent leur 2^e diplôme, soit: Maxime Donzel, Elodie Figueiredo Rodrigues, Mattia Grassi, Célia Kühni, Audrey Lambert, Albina Litaj, Elsa Muriset, Chloé Odiet, Luca Pellegrini, Matteo Russo, Simon Güngerich.

Garage des Parcs Sàrl



RENAULT

Vente et réparations toutes marques
Helder Fernandes
Rue de la Rosière 2
2000 Neuchâtel

032 725 29 79
www.garage-parcs.ch

Votre Agent RENAULT en ville de Neuchâtel



SAINT-BLAISE

Après le refus de l'augmentation du coefficient fiscal Coup de frein annoncé sur les investissements au Conseil général

Réuni, jeudi soir 22 juin passé, sous la présidence de Pascale Giron-Landcuit, PS, le Conseil général a nommé son bureau pour l'année 2023 – 2024 et il a approuvé, par 21 voix et 2 abstentions, les comptes de 2022 affichant finalement une perte de CHF 611'312.70. Bureau du Conseil général 2023-2024

Il a été constitué de la manière suivante: président, Yann Chalon, PLR; 1^{ère} vice-présidente: Nathalie Müller, PS; 2^{ème} vice-président, Lorenzo Zago, Entente saint-blaïsoise; secrétaire: Nicolas Droz, PS; vice-secrétaire: Cinzia Generoso Bornand, PLR et les questeurs.

Comptes de 2022

Arrivant quatre jours après le refus des électeurs et électrices de Saint-Blaise de porter le coefficient fiscal de 66 à 68 points, les comptes fortement déficitaires ont suscité des réactions diverses.

En charge des finances, le conseiller communal Claude Guinand a rappelé que la commune «a mal à ses finances» car l'impôt sur les personnes physiques a connu une péjoration de plus d'un demi-million en 2022. Le Conseil communal reste inquiet pour le bouclage des comptes 2023 d'autant plus que des investissements routiers importants sont attendus: réfection des routes Maigroge – Daniel-Dardel - Lignièrès estimée à 7,5 millions. Les taux des emprunts que sollicite la Commune ont par ailleurs passé de 1 à 3 %. Face au refus d'augmentation du taux fiscal, le responsable des finances a déclaré que le Conseil communal envisage de décaler certains investissements prévus, voire de les supprimer. «*Désormais, le Conseil communal n'envisage de recourir plus qu'aux investissements vraiment nécessaires. On y travaille*» a déclaré Claude Guinand.

Porte-parole du Parti socialiste, Olivier Blanchoud a entre autres déclaré: «*Nos comptes nous permettent tout juste d'envisager de supporter des coups pour des investissements incontournables tels que les ouvertures de routes à venir.*». Il a estimé que la Commune ne se donne pas actuellement les moyens de faire fonctionner le ménage communal. Il a fait observer qu'elle entre dans la spirale de l'endettement; la dette par habitant ayant passé de CHF 6'320.00 en 2019 à CHF 11'550.00 en 2022.

S'exprimant pour l'Entente saint-blaïsoise, Thomas Overstolz a considéré que les comptes 2022 «*sont assez satisfaisants car les rentrées fiscales sont basées sur la taxation 2021 (année covid, réd.) année*

marquée par des diminutions de revenus pour de nombreux habitants.» Toutefois, le rattrapage des rentrées fiscales n'a pas encore atteint le niveau des comptes de 2020 basés sur la taxation de 2019. Il a relevé que l'excédent du bilan a continué d'augmenter et que la réserve de politique conjoncturelle n'avait pas été engagée et se maintenait à un million. Il a estimé, en outre, que le patrimoine immobilier n'avait pas un rendement suffisant. «*La pire des gérances saurait faire un peu mieux*» a-t-il conclu. Mais il s'était référé à un montant inexact: ce que lui a fait observer Claude Guinand, directeur des finances.

Pour le PLR, Yann Chalon a rappelé que son parti avait émis des craintes lors de l'examen du budget de l'année 2022. Les comptes de 2022 confirment les craintes d'alors. Ils ne sont pas bons, même pas satisfaisants. Il a aussitôt déclaré: «*A la lumière de ces chiffres et du résultat de la votation du week-end dernier, le groupe PLR attend du Conseil communal une gestion rigoureuse des dépenses et des investissements et il sera encore plus attentif aux demandes de crédit parvenant au Conseil général.*». Il a, néanmoins, espéré que la reprise économique laisse entrevoir des perspectives positives et de meilleures rentrées fiscales.

L'examen de détail a valu plusieurs questions au Conseil communal. L'étude du projet de centre médical de la Rive-de-l'herbe progresse. Quant à la réalisation du quartier des Chauderons, la construction des trois blocs de la partie ouest devrait commencer en juin 2024 après l'aménagement du chemin des Rochettes. Le chauffage à pellets de la centrale de chauffe de Vigner a connu des difficultés lors de sa mise en service auxquelles il a fallu remédier. «*On voit arriver le bout du tunnel*» a précisé le conseiller communal Alain Jeanneret en charge des bâtiments. Au port, la récente expertise du bâtiment polyvalent a révélé qu'il se trouve en meilleur état que présumé.

En fin de séance, Pierre Schmid, arrivé au terme de son mandat de président de commune, tira concrètement le bilan de son année de présidence et Pascale Giron-Landcuit, qui sut présider le Conseil général avec une autorité de bon aloi, remercia toutes celles et ceux qui s'engagent pour le bien de tous: autorités comme administration.

Le Conseil communal sera présidé pendant l'année à venir par Claude Guinand, directeur des finances, de l'enseignement, de la formation et des infrastructures.

CZ

ENGES-HAUTERIVE-SAINT-BLAISE-LA TÈNE

Projet de commune de Laténia Coup de pouce de l'Etat, si...

La Constitution cantonale encourage les fusions de communes. En conséquence, la loi permet au Conseil d'Etat d'allouer au projet de fusion des communes d'Enges, d'Hauterive, de Saint-Blaise et de La Tène un subside consistant en une aide à l'institution de la nouvelle commune.

Le Conseil d'Etat, qui a préavisé favorablement la fusion des quatre communes en une entité nouvelle de 11'600 habitants, a récemment fixé sur la base des critères de la loi et du règlement d'application de la loi sur le fonds d'aide aux communes le montant accordé pour aider à la concrétisation de Laténia.

Le montant fixé est de CHF 2'248'000.00.

Toutefois, la législation précise que ce montant est accordé si la fusion est acceptée dans chacune des quatre communes par les électeurs et électrices. Ce sera, en l'occurrence, lors de la votation du 26 novembre prochain.

CZ

Des peintres dans nos villages

Une exposition intercommunale à découvrir

DU 14 JUILLET AU 19 AOÛT 2023

HORAIRES : JEUDI ET SAMEDI, DE 16H00 À 18H00

GALERIE 2016
RUE DE LA REBATTE 2, 2068 HAUTERIVE

LE LANDERON

Assemblée générale de l'Association Part-âges, structure d'accueil parascolaire

Le mercredi 21 juin 2023, l'Association Part-âges tenait son assemblée générale dans ses locaux de Ville 4.

C'est avec plaisir que la présidente, Adela Girard, accueille les personnes présentes à cette assemblée en remerciant notamment Nadine Schouller, conseillère communale, pour sa participation à cette séance. Elle présente la nouvelle directrice de la structure, Fernanda de Montmollin qui est entrée en fonction au mois de mai 2023 en remplacement de Patricia Boillat Richard. Nicole Hinterholz est excusée.

Nouvelle directrice

Fernanda de Montmollin se présente en soulignant qu'elle est active depuis l'âge de 18 ans dans le domaine de l'enfance. Elle se réjouit de l'opportunité de travailler dans ce nouveau poste, elle est très motivée et enthousiaste à relever les nombreux défis et projets qui se profilent dans son activité. Elle ajoute encore que l'accueil parascolaire est un service nécessaire qui doit perdurer dans le temps. Depuis son arrivée, elle s'est saisie en priorité des dossiers en attente et elle peut maintenant faire part du fait qu'il n'y a plus, pour l'instant, de liste d'attente.

Rapport 2022 de la directrice

C'est la nouvelle directrice qui lit le rapport qui a été établi par Patricia Boillat Richard, directrice sortante. Ce rapport fait notamment mention du fait que les projets et objectifs ont été menés à satisfaction (projet pédagogique servant de fil rouge pour chaque membre de l'équipe, formation continue avec modules, la modification du site), même si la fête du mois de juin a dû être annulée.

Comptes 2022

Robert Borel détaille les actifs et les passifs des comptes ainsi que les comptes de résultats.

Il donne ensuite lecture du rapport de l'organe de révision actuel qui sera remplacé par la Fiduciaire Müller Christe & Associés SA à Neuchâtel.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Budget 2023

La nouvelle directrice souligne qu'en 2022, le Comité s'est rendu compte que la phase test concernant une organisation sur trois sites dispersés n'était pas concluante. Il a donc fallu procéder à des changements, à savoir notamment le regroupement sur 2 sites uniquement pour les repas de midi, ceci dans le but de diminuer la charge du personnel. Cela a eu un impact financier positif mais cela ne suffira pas à moyen et long terme. La gestion de 3 sites reste complexe et coûteuse pour l'Association. Face à ce constat, une nouvelle construction dédiée à l'accueil parascolaire s'annonce plus que nécessaire. Dans tous les cas, le Comité et le personnel fait le nécessaire pour assurer un encadrement des plus optimaux pour les enfants.

Robert Borel détaille ensuite les divers postes du budget équilibré qui est accepté par l'assemblée à l'unanimité.



Soutien des seniors bénévoles, un appel est lancé

Robert Borel rappelle que ce soutien est cher à Part-âges. En effet, les liens entre les jeunes et leurs aînés sont bénéfiques à tous. Pour l'instant, il n'y a que peu d'adhérents. Il lance un appel aux seniors qui ont de la disponibilité pour apporter leur soutien à l'Association en participant notamment à des jeux et en étant présents lors des repas, ceci toujours sous la responsabilité d'un(e) éducateur(trice). Les seniors intéressés peuvent prendre contact avec la directrice qui se fera un plaisir de leur communiquer toutes les informations nécessaires.

Projet de construction d'un nouveau bâtiment

Nadine Schouller, conseillère communale remercie l'Association pour tout le travail accompli. Elle indique que la construction d'un nouveau bâtiment dédié à l'accueil parascolaire dans le périmètre des bâtiments scolaires actuels est la solution la plus appropriée. Il s'agit d'une nécessité tant au niveau financier qu'au niveau organisationnel. Le crédit qui doit être voté pour cette réalisation est certes élevé (4,95 millions de francs) mais la qualité a un certain prix. C'est dans sa séance du 22 juin 2023 que le Conseil général prendra la décision. Elle espère un avis favorable à la demande de crédit relatif à cette future construction.

Il est relevé que le lendemain, en date du 22 juin 2023, ledit crédit a été accepté au Conseil général du Landeron, par 27 voix contre 3 avis négatifs, ce qui est un joli score.

Nomination du Comité

Les membres du Comité sont nommés comme suit: Adela Girard, présidente - Robert Borel, vice-président - Nicole Hinterholz, membre du Comité (responsable administrative) - Fernanda de Montmollin, membre du Comité (directrice). Après onze ans au Comité, Suzanne Schneider ne souhaite pas poursuivre son mandat. Elle poursuivra tout de même sa collaboration au sein de l'Association Part-âges en tant que senior. Un bouquet lui est remis pour son engagement de longue date.

Aucun divers n'étant présenté, la séance a été levée.

CP

eligreen
Vos énergies renouvelables

L'énergie solaire,
pourquoi pas chez vous ?

www.eligreen.ch 032 843 27 90
Rue du château 17 2022 Bevaix

PROTHÈSES DENTAIRES
à La Neuveville

Réparation rapide
Nettoyage - Place de parc

Devis gratuit
et déplacement à domicile possible

Rue de la Tour 12
032 751 37 06



LA TÈNE

Actions pour le climat



Saviez-vous que ...

Entre 2000 et 2022, le parc de véhicules routiers à moteur (sans les cyclomoteurs) a augmenté de 39% pour atteindre 6.37 millions d'unités, parmi lesquelles trois quarts sont des voitures de tourisme (4.72 millions d'unités). La part de véhicules électriques ou hybrides est croissante et environ 110'800 voitures purement électriques étaient immatriculées en Suisse à fin 2022, soit 2.3% des voitures de tourisme. Le canton de Zoug affichait le taux le plus élevé de véhicules électriques: 4.6%.

En 2022, la part des voitures purement électriques dans le parc des voitures de tourisme s'élevait à la Tène à 2.6% (79 véhicules) alors qu'il était de 1.6% au plan cantonal neuchâtelois (1'596 véhicules).

FOOTBALL-CLUB HAUTERIVE/NE



CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU FC HAUTERIVE

Chers amis sportifs,
Nous avons le plaisir de vous convoquer à l'assemblée générale ordinaire du FC Hauterive qui se tiendra le

JEUDI 6 JUILLET 2023 à 19h00 au Club-House du FC

Ordre du jour:

1. Appel
2. Approbation du Procès- verbal de la dernière Assemblée Générale
3. Rapport du président du FC
 - 3.1 Rapport du caissier du FC
 - 3.2 Rapport des vérificateurs de comptes
 - 3.3 Rapports des entraîneurs du FC
 - 3.4 Rapport de la section vétérans
4. Discussion et approbation des rapports, décharges aux présidents et caissiers
 - 4.1 Nomination du comité et des vérificateurs de comptes
5. Admission et démission
6. Nominations statutaires
7. Message du représentant de la commune d'Hauterive
8. Divers

Le PV de l' AG 2022 sera disponible 1 heure avant le début de l'assemblée.

Dans l'attente de vous voir nombreux lors de cette assemblée, nous vous présentons, chers amis sportifs, nos respectueuses salutations.

Le comité du FC Hauterive

LA TÈNE

Bibliothèque de La Tène

Votre bibliothèque de La Tène sera fermée dès le vendredi 7 juillet 2023 à 12h00.

Réouverture:

mardi 8 août 2023 à 10h00
Bonnes vacances à tous



Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ)

Vendredi 30 juin: 19 h 30 au foyer de St-Blaise: BUZZ – « Soirée Fun »
Plus d'infos: animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

ENTRE-DEUX-LACS

CAMP DES 65 + (Camp des aînés) – du 25 au 30 septembre à Adelboden
Venez nous rejoindre pour une semaine ressourçante dans cette région splendide! **Balades, jeux, chants et moments d'échanges sur le thème du voyage.**

Contact: Delphine Collaud, pasteur – flyer sur le site ou sur demande au secrétariat.

CATÉCHISME 2023-2024

Le courrier a été envoyé aux jeunes concernés. Cependant si d'aventure votre enfant ne l'a pas reçu, vous trouverez toutes les informations ainsi que la feuille d'inscription sur le site (ou sur demande au secrétariat).

Ce parcours Alpha KT qui commence début septembre est un plus dans cette période charnière où les jeunes se cherchent. En compagnie d'une équipe enthousiaste, ils auront l'occasion ensemble de découvrir des choses sur eux-mêmes, les autres et Dieu.

N'hésitez pas à contacter le pasteur Frédo Siegenthaler pour toute éventuelle question.

Davantage d'infos sur le site www.entre2lacs.ch et flyers des activités dans les lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 2 juillet:

10h00 Culte au temple du Landeron.

10h00 Culte au temple de St-Blaise. La garderie et les activités de l'enfance n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires estivales.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

Mardi 4 juillet:

10 h 00 Culte au Home St-Joseph à Cressier

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

Saint-Blaise:

Chaque lundi:

de 7h15 à 8h **Ora et Labora**, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, à la chapelle (Grand-Rue 15). Sauf vacances et fériés.

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier:

Chaque mercredi:

dès 9 h 00 Café du partage et de l'amitié au centre paroissial réformé de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignières:

Dimanche 2 juillet:

9 h 45 Transport depuis l'église pour le temple du Landeron.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch
Frédéric Hammann, tél. 079 101 35 73, frederic.hammann@eren.ch
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndondo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:
Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch
Temple et salle de paroisse du Landeron:
Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch
Centre paroissial réformé de Cressier:
Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.
Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27
Contact: foyerstblaise@gmail.com
Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer
Secrétariat pastoral et paroissial:
Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10
(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 30 juin:

09h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 1^{er} juillet:

11h00 Baptême de Adam Luca Haeller à Saint-Blaise

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 2 juillet:

09h00 Messe à Saint-Blaise

10h30 Messe à Saint-Blaise

Mardi 4 juillet - St. Ulrich:

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat

09h00 Messe à Saint-Blaise

Jeudi 6 juillet:

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat

Vendredi 7 juillet - Sacré-Coeur de Jésus:

09h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 8 juillet:

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 9 juillet:

09h00 Messe à Saint-Blaise

Certaines informations peuvent être modifiés, merci de vous référer également à la feuille dominicale (<https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi et jeudi matin de 8h à 11h
Rue du Port 3
2072 Saint-Blaise
032 753 20 06
paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch
Répondant: Abbé Leonardo Kamalebo 079 683 44 36

Paroisse d'Hauterive

Samedi 1^{er} juillet:

09h00 Pas de Messe à Hauterive

Paroisse de La Chaux-de-Fonds

Vendredi 30 juin:

18h00 Messe à Notre-Dame de la Paix à la Chaux-de-Fonds

Samedi 1^{er} juillet:

17h30 Messe à Notre-Dame de la Paix à la Chaux-de-Fonds

Paroisse de Cressier-Cornaux

Samedi 1^{er} juillet:

17h00 Messe à Enges – Fête patronale

Mardi 4 juillet:

11h00 Messe au Foyer

Jeudi 6 juillet:

11h00 Messe au Foyer

Durant le mois de juillet, il n'y a pas de messe le dimanche à Cressier, mais à 10h30 au Landeron!

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Vendredi 30 juin:

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle: messe

Dimanche 2 juillet:

10h30 Messe à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs - Fête patronale

14h30 Visite de la chapelle de Combes jusqu'à 16h30

Vendredi 7 juillet:

Pas de messe à la chapelle!

Dimanche 9 juillet:

10h30 Messe

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants «Jeudi-midi» (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch

MEMENTO DE JUILLET

CRESSIER

10.07-17.10

31.07

Refuge Bel-Air, Labyrinthine dans le maïs, Le Landeron

Commune, Fanfare, ADC, Fête nationale, Place du village

LA TÈNE

19.08

OUVERTURE MENSUELLE DE LA LUDOTHEQUE,
DE 10H A 12H

LIGNIÈRES

13.07-16.07

Concours hippique de Lignièrès – Place de concours,

chemin du Grand-Marais, organisé par la Société hippique

LE LANDERON

Tous les samedis et dimanches le musée de la vieille ville est ouvert

Parc animalier, labyrinthe du maïs durant tous les mois de juillet, août, septembre et octobre

29.07

SDL, Fête du Camping, Camping Les Pêches

31.07

Commune, Fête nationale Suisse, VV et piscine



LIGNIÈRES

Course des aînés



L'équipe d'organisation de la journée des aînés accueillait les invités du 3^e âge à côté de l'autobus devant les amener vers le Lac Noir, but de la journée.

La pluie tant attendue en ce printemps vint précipiter tout ce monde vers l'intérieur du véhicule. Là, nous attendions un retardataire, avec la question du jour, avons-nous fermé toutes les fenêtres de nos maisons avant ce grand départ.

21 juin, 8h10: départ vers le lac de Neuchâtel, arrêt café croissant à La Tène, puis direction vers le musée Kaeserberg, à Granges-Paccot, où nous pûmes admirer une multitude de trains et maquettes de parcours-réseaux imaginaires. Une beauté de paysages et 2025 mètres de voies ferrées, avec de nombreuses lignes de chemins de fer circulaient dans ce décor créé par Marc Antiglio aidé par toute une équipe de collaborateurs.

Après la visite de l'exposition, tout ce monde fut emmené vers le Lac Noir pour un repas de circonstance. On dit que les voyages forment l'appétit, ce fut le cas pour le repas soigné de ce jour.

Le retour se déroula sans difficulté pour la digestion de chacun, les voyageurs admirant les paysages entre Fribourg et Lignières et rêvant des instants conviviaux passés ensemble.

Un remerciement chaleureux va à l'équipe organisatrice et accompagnante qui a si bien préparé cette journée, sans oublier une fois de plus la Commune de Lignières qui nous a permis de vivre cette course. Un participant: Georges Jaccard GC

SAINT-BLAISE

Nouveau président du Conseil général Une tête en gymnastique rythmique

Le Conseil général a nommé, jeudi 22 juin passé, son nouveau président en la personne de Yann Chalon, PLR, 51 ans, pour la période du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024: une personnalité atypique dans un sport essentiellement féminin.

En effet, Yann Chalon, habitant du quartier des Jardins du Ruau, informaticien dans une caisse maladie de Berne, est le chef des compétitions nationales de gymnastique rythmique de la Fédération suisse de gymnastique.

C'est sa fille, 21 ans aujourd'hui, qui, pratiquant ce sport, l'a amené à être juge dans cette discipline sportive très exigeante. Il est devenu, depuis, une de ses têtes de file au plan national.

CZ



WAVRE

La kermesse de Wavre a tenu toutes ses promesses

C'est sous un soleil radieux et une chaleur intense que s'est tenue, samedi passé, la traditionnelle kermesse du collège de Wavre.

Dès l'après-midi les enfants ont été à l'honneur avec des jeux organisés aux alentours du collège.

En fin d'après-midi, les élèves et le corps enseignant ont présenté chants et théâtre sur le thème des «4 saisons». Un spectacle haut en couleurs.



Les saisons étaient à l'honneur dans la cour de l'école de Wavre.

Place ensuite à l'apéro et au repas. La soirée s'est déroulée dans une ambiance de folie avec une disco pour les jeunes et une autre pour les moins jeunes. Les conditions météo aidant, la fête a duré jusque tard dans la nuit.

Bravo et merci aux membres de la société d'Emulation ainsi qu'aux bénévoles pour cette belle fête qui restera dans les esprits très longtemps. DJ



Des prestations dignes d'éloges.

LA TÈNE

Une nouvelle station de vélos en libre-service à Wavre pour encourager une mobilité durable



Neuchâtelroule! 



Le Conseil communal de La Tène, en collaboration avec l'association Neuchâtelroule, est ravi d'annoncer l'ouverture d'une toute nouvelle station de vélos en libre-service à Wavre. Cette initiative s'inscrit dans notre engagement à promouvoir des alternatives de transport respectueuses de l'environnement et à faciliter les déplacements quotidiens des habitant-e-s et des visiteur-euses de Wavre.

La station de vélos en libre-service sera située à Grand'Rue 4. Elle offrira une solution pratique, économique et écologique pour se déplacer rapidement, tout en réduisant l'empreinte carbone et en améliorant la qualité de l'air.

Les résident-e-s et les visiteur-euses de Wavre pourront accéder facilement aux vélos en libre-service en utilisant l'application mobile conviviale «Donkey Republic». Grâce à cette application, les utilisateurs-trices pourront localiser les vélos disponibles en temps réel, déverrouiller et verrouiller les vélos et suivre leurs itinéraires, offrant ainsi une expérience pratique et sans tracas.

Une prochaine station de vélos en libre-service sera ouverte à Thielle après les travaux de réaménagement de la localité, normalement d'ici à 2025. La mise en œuvre de ces deux nouvelles stations permet de doubler le nombre de vélos en libre-service proposés par la commune de La Tène.

Nous invitons tous les résident-e-s de Wavre et Thielle à venir découvrir cette nouvelle station de vélos en libre-service et à adopter une approche plus respectueuse de l'environnement pour leurs déplacements quotidiens.

A propos de Neuchâtelroule

Neuchâtelroule est une action initiée par la Ville de Neuchâtel visant à encourager la pratique du vélo sur le littoral et qui participe à la mise en œuvre des principes du développement durable. Neuchâtelroule est également un programme d'occupation et d'insertion pour des personnes requérantes d'asile ou bénéficiaires de l'aide sociale.

Le Conseil communal

LE LANDERON

Matières plastiques dans les déchets verts

Et si on... DEPLASTIQUEAIT!

Episode 6: Impact sur les êtres humains

Les êtres humains absorbent aussi des microplastiques

Les microplastiques sont présents dans certains aliments, par exemple les moules, les poissons, le sucre ou le miel. L'apport de microplastiques dans nos aliments est multiple, car ceux-ci peuvent aussi bien finir dans nos assiettes ou nos verres par l'intermédiaire de l'air qu'entrer dans la chaîne alimentaire à partir de l'environnement. Des chercheurs ont déjà trouvé des microplastiques dans les selles humaines. La présence de microplastiques n'a pas été détectée jusqu'ici dans l'eau potable en Suisse. Une petite part des microplastiques présents dans l'air relève des poussières fines, assez petites pour être inhalées. La part de microplastiques dans les poussières fines susceptibles de pénétrer dans les poumons est de l'ordre de quelques pour-cent. Le respect des valeurs limites d'immission prévues dans l'ordonnance sur la protection de l'air permet de protéger les êtres humains et les animaux des effets nuisibles.

Reste à savoir si les particules très petites de matières plastiques – appelées nanoplastiques – peuvent pénétrer à l'intérieur du corps par la paroi intestinale ou pulmonaire. Elles pourraient par exemple y provoquer des réactions inflammatoires ou libérer des constituants de matières plastiques qui affectent la santé. Des recherches approfondies sont nécessaires pour déterminer si ces risques potentiels sont pertinents pour la santé.

Source: Office fédéral de l'environnement (OFEV)



Le Conseil communal vous est reconnaissant de faire le nécessaire pour éviter le déversement de matières plastiques - sous toute forme et dans tous les cas de figure - dans les containers destinés à la récolte de déchets verts.

Un grand merci pour votre collaboration.



LIGNIÈRES

FC Ligniè-res-journée du Team 3L sous un soleil radieux!

Pas moins de 140 enfants se sont donnés rendez-vous à Ligniè-res samedi 17 juin 2023 pour clôturer la saison footballistique.

Le programme de la journée était chargé pour cette 1^{ère} journée du Team 3L depuis son lancement et la levée des restrictions sanitaires. Au menu: Tournoi Juniors G, Challenge Juniors F, matchs contre les parents, méli-mélo juniors A-B-C, tir de précisions et bubble-football. Châteaux gonflables et jeux d'eau ont permis de se rafraîchir sous un soleil de plomb. C'était également l'occasion de remercier les entraîneurs qui cessent leurs activités et de rencontrer les nouveaux coéquipiers en vue de la saison prochaine.

Après les vacances d'été, le Team 3L entamera sa 4^{ème} saison depuis sa création sous l'impulsion des comités centraux du FC Ligniè-res et du FC La Neuveville-Lamboing. Cette structure offre la possibilité aux jeunes de pratiquer le football avec un encadrement de qualité et de

proximité sur les sites de Ligniè-res, St-Joux (La Neuveville) et Jorat (Lamboing). Selon les propos rapportés par Flavien Stoppa, président du FC Ligniè-res.

Envie de rejoindre le Team 3L en tant que joueur ou entraîneur?

Infos et Inscriptions: admin@team-3l.ch

GC





LIGNIÈRES

Village en fanfare pour le 100^e du Brass Band

Un village pavaisé, fleuri, émaillé de notes, des préparatifs mis en route depuis un an et demi par le comité d'organisation mené par Jean-Pierre Conrad, une septantaine de bénévoles, huit fanfares invitées, défilé et concours de fanfares réglés comme du papier à musique, joie de se rencontrer, de jouer, avec en plus le soleil, Lignières a vécu deux mémorables journées de musique. Reflets en images. Evénements de la soirée et résultats du concours suivront.

GC



Chaude ambiance sous la tente vendredi-soir avec Junior Tshaka en compagnie des enfants de l'école de la Gouvernière



En soirée, concert festif du Brass Band en communion avec le public.



Après le défilé dans le village chaque fanfare a présenté au concours 3 pièces de son choix.



Le samedi, 8 fanfares ont défilé sous un soleil de plomb, la Musikgesellschaft Oberwil, le Brass Band la Lyre paroissiale de Courtion, la Musikgesellschaft de Galz, la Fanfare paroissiale d'Ursy, la Cigonia de Prez-vers-Noréaz, l'Helvetia Isérables, la Musikgesellschaft Rumisberg

SAINT-BLAISE

Apéro de début d'été à Saint-Blaise Venez nombreux!

Rendez-vous le vendredi 30 juin 2023 dès 18h au Pré Brenier.

La Commission du 3Février (C3F) organise l'apéritif villageois de début d'été.

Sur un principe canadien, le comité fournit les boissons et s'occupe du service et les participants partagent les victuailles confectionnées avec amour dans les cuisines du village.

L'événement sera annulé en cas de météo défavorable, le bon sens étant de mise dans ces circonstances.

Nous espérons vous voir nombreux pour partager un moment de convivialité qui lancera la saison la plus ensoleillée de l'année!

Le comité de la Commission du 3Février

SAINT-BLAISE

Taux d'endettement

Clarifications du Conseil communal

Suite à l'article paru dans Arcinfo le samedi 24 juin, s'agissant des comptes saint-blois et plus particulièrement du taux d'endettement le plus élevé du canton, le Conseil communal souhaite clarifier ce qui suit:

Quand bien même notre taux est effectivement le plus haut du canton, il s'avère que c'est en grande partie en conséquence du montant extraordinaire investi pour les collèges de Vigner (env. 36 millions de francs). Celui-ci sera remboursé, à terme, par le dédommagement des intérêts et amortissements de la part de l'éorén (école obligatoire région Neuchâtel), sauf le parking souterrain, la cuisine et l'Auditoire, investissements assumés complètement par la Commune. Nous tenons aussi à préciser que ces bâtiments font partie intégrante de notre patrimoine (fortune) au bilan.

Sans cette dette particulièrement élevée et exceptionnelle, la Commune se situerait aux alentours de la 10^e place dans le classement du taux d'endettement par habitant, qui ne dit pas tout, au demeurant, de la santé financière d'une collectivité publique.

Ainsi, le Conseil communal souhaite atténuer la gravité ressortie de l'article du quotidien neuchâtelois.

Contact

Claude Guinand, chef du dicastère des finances
Commune.saint-blaise@ne.ch | 032 886 49 50

LE LANDERON

Au Conseil général: comptes 2022 excellents - acceptation du bâtiment parascolaire

Judi 22 juin, le législatif landeronnais, présidé par Michael Jacot PLR, a accepté les comptes 2022, l'enveloppe de 5,6 mios pour le bâtiment parascolaire et ses aménagements, ainsi qu'un crédit de près d'un demi-million lié au projet d'extension de la CEN.

Comptes 2022 - extraordinaire bénéfice

Alors que le budget prévoyait une perte de 1 million de francs, les comptes de l'année 2022 bouclent avec un excédent de recettes de près de 4 mios pour un total de charges de plus de 22 mios, résultat «extraordinaire» qui réjouit l'argentier communal Roland Spring heureux d'en donner les raisons. La nette amélioration des comptes est principalement due aux recettes fiscales exceptionnelles, à la vente du télé-réseau, à la maîtrise des «charges du personnel» et «biens, services et charges d'exploitation» ainsi que l'a confirmé la CFG dans son rapport. L'évolution des comptes de ces dernières années permet à la Commune d'avoir une bonne assise sur son avenir, sa dette diminue, par conséquent, dans le cadre du budget 2024 le CC s'engage à ne pas demander une augmentation du coefficient fiscal. De constater que le montant se rapportant à l'entretien des routes est en constante diminution, Gilliane Bürli PS, s'indigne de l'état du parking du Bourg (Portette) laissé «en champ de patates». Parce qu'il est en zone agricole, à bien plaisir, pas reconnu par l'Etat, il ne recevra qu'une amélioration légère, affirme Jean-Claude Egger, responsable des travaux publics. Brillantissime le résultat des comptes soulève éloges et remerciements des groupes pour le travail accompli.

Nomination du Bureau du Conseil général 2023-2024

Président, Jean-Philippe Senn, CAN. Vice-président, Lucas Wenger UDC. 2^e vice-président, Fredy Winz PS. Secrétaire, Yves Jakob UDC. Secrétaire-adjoint, Fabrizio Guizzardi PLR. Questeurs, Jean-Pascal Petermann PLR et Anne-Lise Juan PS.

Au Conseil communal: Présidente, Maura Bottinelli. Vice-président, Jean-Claude Egger. Secrétaire, Nadine Schouller. Vice-secrétaire, Roland Spring. Membre, Frédéric Matthey.

Le législatif nomme les 9 membres de la Commission financière et de gestion, un membre remplaçant à la Commission des agrégations/naturalisations et à la Commission du feu, ainsi qu'un membre suppléant au Conseil intercommunal du Syndicat de l'Éorén, avant de s'attaquer, sous nouvelle présidence, au gros morceau de l'ordre du jour.

4'95 millions de francs pour le futur bâtiment parascolaire

En avant-séance, l'aspect technique du projet de construction a été présenté par le bureau d'architecte Andrea Pelati. A ce propos, un article explicite sur le bâtiment suivra.

D'entrée le président fait part de deux courriers, le premier paraphé par 250 signatures de citoyens landeronnais, le second de l'Association Part'Âge, qui appuient ardemment la réalisation du bâtiment parascolaire.

A savoir que le projet a suscité des discussions intenses à tous les niveaux pour répondre aux attentes. ET depuis sa phase première, le coût des matériaux a continué d'augmenter, le devis de mars 2022 a enflé à plus ou moins 15 %, l'utilisation du bois local du Landeron a provoqué un surcoût mais permet d'obtenir la certification «Minergie». Repousser ce projet, une fois encore, après l'investissement préliminaire et le crédit d'étude déjà consenti, est inconcevable. Le modifier ou le redimensionner signifie de nouvelles études onéreuses, une nouvelle mise à l'enquête, plusieurs années d'attente, et un frein au développement du Landeron, avise le CC conscient que ce bâtiment est important pour la commune, les familles l'attendent. Empreint des mêmes convictions, le groupe de travail a planché sur le projet conçu pour accueillir une centaine d'enfants dans un espace centralisé (au lieu des trois structures dispersées actuellement et surchargées), il sera équipé d'un avant-toit offrant une protection climatique, et une toiture complètement recouverte de panneaux solaires. En charge des bâtiments, Roland Spring ajoute que le bâtiment sera pourvu d'une ossature et des façades en bois provenant des forêts communales ce qui va permettre de bénéficier d'une subvention, «nous construisons pour l'avenir, allons de l'avant» exhorte-il. Ayant à cœur de voir naître dans le village un ouvrage si indispensable, «fonctionnel, certes au coût élevé» la directrice communale de l'enseignement, Nadine Schouller, se veut convaincante «ce projet sera une réussite».

Le rapport de la CFG lui donne raison. Sans restriction le PS approuve «nous avons la chance d'être prêts, ce projet développe une politique cohérente». L'UDC conteste l'aspect luxueux du futur bâtiment, son coût global, le coût des honoraires, et considère avoir «le couteau sous la gorge». Ce n'était pas gagné d'avance! Encore moins avec le refus d'entrer en matière des Vert'libéraux, arguant de n'avoir pas été écoutés, de n'avoir que le choix d'aller de l'avant. Plus rassurant est l'avis du groupe Canette «le crédit d'étude voté propulsait le projet vers une acceptation du crédit d'engagement, regrouper la structure d'accueil sur un seul lieu est valorisant, le GT a mis beaucoup d'énergie dans ce projet, il a notre respect dans ses recommandations, le coût du bâtiment a pris de l'ampleur due au renchérissement des matériaux, ce projet est bien ficelé, agréable sans être excessif, respectueux de l'environnement notamment par son côté utilisation du bois local, et enfin, face aux incertitudes liées aux prix des matériaux et à la fluctuation des taux hypothécaires, il ne peut être reporté». Tout en se disant favorable à une structure parascolaire, Antonio Peluso, porte-parole du PLR, s'oppose fermement au projet estimant que des économies substantielles auraient pu être obtenues si elles avaient été voulues et demandées à temps (réponses tardives aux questions du groupe, projet jamais remanié, pistes non explorées, tuiles écartées, frustration de la population, GT influencé, mauvaise gestion, etc). L'intervenant laisse libre choix de vote à son groupe. Son colistier, Denis Spring, décrie l'ignorance du surcoût des matériaux qui était pourtant connu, et qui maintenant hausse les chiffres ce qu'il trouve inacceptable. La contestation prend un ton plus musclé avec l'intervention redoutée de Jean-Marc Jeanneret PLR outré par le non-respect des deniers publics dans le mode de construction, il reproche l'absence de variantes à choix, le manque de transparence et de dialogue. De son aveu, l'étude qu'il a établie personnellement sur le coût du bâtiment (en brique et béton, avec toit plat) aurait permis une économie substantielle de 817'000 francs. Visé, le directeur des bâtiments, Roland Spring, passe à la contre-offensive, réfute les faux arguments, amène des preuves sur les décisions datées/chiffrées, prises ensemble, ce qui ne convainc pas l'opposant, dinosaure de la politique landeronnaise et neuchâteloise, qui annonce de facto remettre pour juillet sa démission du Conseil général. Enfin, une femme s'exprime, à titre personnel. Cindy Koller se dit lassée d'entendre des «personnes qui finalement ne sont pas contre le futur bâtiment mais contre l'accueil parascolaire». L'intervenante était dans le GT d'il y a 4 ans, et dit se souvenir des reproches d'alors réclamant du bois local, un GT interparti, des représentants spécialisés, architecte, un projet plus clair), ce qui est totalement appliqué dans le projet actuel, chek dit-elle! »A-t-elle tendu une planche de salut? Le suspense est à son comble au moment du vote. Contre trois oppositions (PRL) le crédit est accepté. Sur proposition de Jean-Marc Jeanneret, les élus acceptent de voter, sans discussion, les deux autres crédits liés au bâtiment parascolaire, (l'un de Fr. 332'020.- pour l'aménagement de l'accès, et l'autre de Fr. 346'800.- concernant la pose de panneaux photovoltaïques), ils sont approuvés. L'heure avance, le président passe à la vitesse supérieure.

Un grand oui pour l'eau

Admettant que l'eau est un besoin vital pour la population, les élus ont approuvé à l'unanimité le crédit complémentaire de Fr. 463'000.- pour la participation de la commune à la réalisation du projet d'extension de la CEN.

RCF - Le nouveau Règlement communal sur les finances, soumis pour son adoption, suscite de nombreux amendements, et le refus d'entrer en matière.

En revanche, le rapport du CC concernant la création du Règlement sur le fonds du port et le rapport concernant l'arrêté relatif à la contribution au service des gardes-vignes et à l'accès à l'eau de sulfatage pour les vignes, ont tous deux été approuvés.

A 22h45, la séance est déclarée close. Le verre de l'amitié avait comme un avant-goût de victoire!

CORNAUX

Un magnifique spectacle pour fêter la fin de l'année scolaire



Jeudi 22 et vendredi 23 juin dernier, tous les élèves du cycle 1 et 2 du collège de Cornaux ont présenté leur spectacle de fin d'année intitulé «Globe-taueur» à l'Espace Ta'tou. Un projet ambitieux réalisé en un temps record de deux semaines grâce à une équipe d'enseignants motivés, sous la houlette de Jacques Bouduban, metteur en scène.

Il n'aura pas fallu moins de deux représentations pour que tous les parents, familles et curieux puissent assister à ce fabuleux voyage interprété par les élèves de Cornaux. Si jeudi, on trouvait encore çà et là quelques sièges vides sur les 275 à disposition, il n'en fut pas de même le vendredi! La salle était pleine à craquer lorsque les minis-acteurs sont montés sur scène!

Ils étaient plus de 120 sur les planches pour interpréter l'histoire choisie par les enseignants et adaptée librement de concert avec le metteur en scène. Car au départ de ce spectacle, il y a un album intitulé «Le voyage de la petite taupe». Sur scène, notre petite taupe part rendre visite à son cousin qui vit à l'autre bout de la Terre. En chemin, elle se fait des amis, dans différentes régions du monde. C'est ainsi que les spectateurs ont pu découvrir une montagne à la météo changeante, peuplée de loups et de lapins, la banquise où un manchot et un pingouin échangeaient une correspondance par mouette-voyageuse, un désert peuplé de fennecs, de dromadaires à une bosse et évidemment de serpents et de scorpions, un océan agité rempli de poisson multicolores, une forêt subissant la loi des bucherons impitoyables, un arbre abritant un corbeau capricieux bien décidé à ne pas ouvrir son bec pour laisser échapper son fromage malgré les supplications des rusés goupils polyglottes, une savane abritant le roi des

animaux, un troupeau de girafes, des éléphants mais aussi un zèbre désireux de nettoyer ses rayures, puis une ville aux habitants pressés, aux conducteurs irascibles, aux vieillards radoteurs et aux commentateurs sportifs émérites, avant que le voyage de notre taupe et ses amis ne s'achève chez le fameux cousin. Et pas n'importe quel cousin: un gigantesque dragon capable d'exaucer certains souhaits! Et finalement c'est sur une belle interprétation du tube d'Orelsan «La terre est ronde» que s'est clôturé le spectacle. Durant plus d'une heure et demie, tous les tableaux se sont succédé sous les yeux des spectateurs conquis sans aucun temps mort: décors et costumes simples mais astucieux, intermèdes musicaux, répétitions, bruitages, chansons originales et reprises à capela ou accompagnées de quelques instruments de musique, théâtre, poésie, humour, solo, duo, le tout en français et en allemand, puisque Cornaux dispose d'une filière PRIMA complète, mais aussi en suisse-allemand ou encore en italien, rien ni personne n'a été oublié! Tous les élèves ont été mis en valeur pour le plus grand plaisir des parents!



Une belle performance rendue possible grâce au soutien des sponsors, de la commune et de la direction, comme le soulignait l'enseignante responsable du mot de bienvenue!

Enfin, après la fermeture des rideaux, la soirée de vendredi s'est prolongée dans la cour de l'école, où les membres du CESC, épaulés par de nombreux parents, étaient à pied d'œuvre pour proposer des grillades et des boissons à la foule restée en masse pour profiter de la douceur de la soirée. Les enfants profitant quant à eux du château gonflable mis à leur disposition. A n'en pas douter, cette soirée restera pour longtemps gravée dans la mémoire des élèves fiers de leur prestation et des parents impressionnés par leur progéniture! IN



HAUTERIVE – SOCIÉTÉ D'EMULATION

Une contribution à la Fête scolaire

Une petite équipe de l'Emulation a participé vendredi dernier à la fête scolaire dans la cour du collège.

Parmi d'autres stands, nos membres ont confectionné des hotdogs pour le plus grand plaisir de nos chères têtes blondes.

La fin de ce bel après-midi a été un magnifique moment de plaisir pour les enfants, comme pour les parents. Les animations et les présentations variées ont ravi les pupilles de chacune et chacun. Merci à la commission scolaire pour cette organisation festive.

Les membres de l'Emulation souhaitent un bel été et de belles vacances à tous les enfants.

Agenda: samedi 28 octobre soupe aux pois

BE



SAINT-BLAISE

L'orgue de l'église catholique requinqué pour 15 ans



L'orgue a retrouvé une nouvelle jeunesse

L'orgue de l'église catholique de Saint-Blaise a été construit en 1975 et, comme tout instrument, il a besoin d'un entretien régulier. Ce que fait annuellement la manufacture d'orgue Raoul Morel.

Tous les 15 à 20 ans, il doit faire l'objet d'un service plus approfondi, ce qui lui permet de garder une sonorité parfaite. Ces travaux ont duré près d'un mois et ce dimanche, grâce à, Lysiane Borel et Robert Marti, tous deux organistes, accompagnés de

Sana Balmelli (15 ans), violoniste, le public présent a pu goûter à la qualité du son qu'émet cet instrument fantastique.

Du 16^{ème} siècle au 20^{ème}, du prébaroque au romantisme, le public a pu apprécier tous les registres qu'offrirait cet orgue. En interprétant des morceaux de compositeurs connus ou inconnus tels que Samuel Mareschal, Guillaume-Gabriel Nivers, Carl Philipp Emmanuel Bach (fils de Jean Sébastien), Fritz Kreisler, Félix Mendelssohn, Franz Schubert, Georg Friedrich Handel ou encore Jean Sébastien Bach, ils ont ravi le public présent. Bravo pour ces interprétations de qualité.

Dans ses remerciements aux musiciens et au public présent, il a rappelé qu'un tel entretien a un coût et que chaque don est le bienvenu. Pour les intéressés, vous pourrez certainement obtenir les numéros de comptes idoines à l'adresse cure.st-blaise@cath-ne.ch.

DJ

LA TÈNE

A la rencontre des jeunes



Aux jeunes maintenant d'en faire bon usage.

Lors du dernier conseil général, Varham Stocco, animateur responsable du Troglo, a fièrement présenté le nouvel outil pour être en contact avec la jeunesse laténienne: une roulotte flambant neuve. Il a volontiers détaillé le projet et les possibilités qu'offre celle-ci. Le pourquoi du comment

Année 2020: à cause du COVID et de ses conséquences (confinements et plans de protection restrictifs), le Troglo a dû fermer ses portes et réduire drastiquement ses prestations envers la jeunesse laténienne. Dans le même temps, la cour des écoles de Marin a connu passablement de petits tourments (réunion massive de jeunes avec quelquefois de petites déprédations en tout genre). Pour faire face à ces problématiques, l'équipe d'animation du Troglo a décidé d'aller directement à la rencontre de ces jeunes, dans la cour des écoles, en proposant des accueils de proximité hors-murs dans le but de créer du lien avec la jeunesse de 13 à 17 ans mais également d'investir l'espace public en proposant des endroits d'écoutes, de partages et d'échanges.

Des résultats plus que satisfaisants

A cette phase de test en été 2020, a suivi, au printemps 2021, le projet proprement dit d'accueils extra-muros. Avec le temps, l'équipe d'animation du Troglo a réussi à créer des liens solides et de confiance avec les jeunes. Les retombées du projet ont été plus que positives. Cela a permis aux animateurs de prendre contact avec d'anciens et mais également de nouveaux jeunes. Grâce à cette idée, le Troglo a (re-) gagné en légitimité et en crédibilité auprès des adolescents laténiens. Ce projet a purement et simplement remis le Troglo au cœur de la jeunesse et de ses préoccupations. Depuis maintenant 2 ans, les périodes d'accueils ados du Troglo sont à nouveau fréquentées en grand nombre par les 13-17 ans et le projet hors-mur est clairement à la base de cette nouvelle dynamique positive.

Et pourquoi pas une roulotte

Au vu des excellents résultats obtenus lors des accueils extra-muros, des nouvelles réflexions ont émergé fin 2021. L'idée de faire évoluer ce projet a grandi chaque jour un peu plus. Sous l'impulsion de Yanick Boillod (administrateur communal), Heinz Hoffmann (responsable du dicastère Sécurité et prévoyance sociale) et de Vahram Stocco, l'idée de la roulotte a germé et a été soumise à votation au Conseil Général. Validée à la fin 2021, la construction de celle-ci a eu lieu entre 2022 et 2023 par l'entreprise fribourgeoise «Brind'Aventure». Elle a été réalisée sur mesure avec des matériaux et de la main d'œuvre exclusivement suisses.

Et maintenant?

Dans l'immédiat, l'équipe d'animation du Troglo réalisera 1 à 2 accueils hors-mur par semaine dans la cour des écoles de Marin durant la période estivale et automnale entre 16h30 à 19h00 environ.

Mais comme le projet se veut flexible et évolutif, il est modulable et s'adaptera, avec le temps, aux besoins et aux nécessités objectives de son public, à savoir les jeunes adolescents de la Tène. Il se pourrait donc très bien que l'emplacement et les prestations proposées, dans le cadre de ces accueils hors-mur, changent, varient et évoluent.

Avec sa nouvelle roulotte, l'équipe d'animation possède un merveilleux outil de travail qui lui permettra d'être mobile et flexible pour répondre aux besoins de son public et aux exigences de son époque.

DJ

CRESSIER

Un conseil général à l'unisson

Pas de voix discordante et tous les sujets acceptés sans coup férir. Tel est le bilan du conseil général ordinaire de Cressier de jeudi dernier.

La présidente a tout d'abord annoncé la démission immédiate de Luciano Cravero du conseil général et des commissions dans lesquelles il siégeait. Elle a ensuite mené les débats pour les 7 points importants mis à l'ordre du jour.

Nomination du bureau du Conseil général pour la période du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024

Président: Laurent Demarta (Ensemble pour Cressier PS-Les Verts)

Vice-Président: Angelo Chittani (PLR)

Secrétaire: Majid Charif (Ensemble pour Cressier PS-Les Verts)

Vice-Secrétaire: Gabrielle Pollicino (PLR)

Questeurs: Damien Guerne (Ensemble pour Cressier PS-Les Verts) et Cédric Fuchs (PLR)

Vice-Questeur: André Grandjean (Ensemble pour Cressier PS-Les Verts)

Leur entrée en fonction prendra effet au prochain conseil général.

Des comptes déficitaires mais positifs...

En effet les comptes 2022 affichent un excédent de charges d'un peu plus de 700'000 francs alors que le budget tablait sur un excédent de charges de CHF 202'980.00. Mais le bouclage non budgétisé des inondations subies le 22.06.2021 a péjoré le résultat des comptes à raison d'environ 900'000 francs. Sans cette écriture c'est donc un petit bénéfice qui aurait été annoncé. A fin 2022 la fortune nette s'élève à quelque 4,7 millions de francs.

Selon le conseil communal, la situation financière de la commune, aggravée par la catastrophe de 2021, est préoccupante et demande une gestion des finances prudente et économe.

Les investissements extraordinaires concernant la protection contre les crues à venir vont s'élever à plus de 5 millions. Des négociations avec les autorités cantonales vont se tenir et auront pour objet tant l'aspect technique de la réalisation des travaux, leur financement que le timing de leurs réalisations. Ce seront autant de facteurs pouvant influencer positivement ou négativement l'impact financier sur les finances communales.

Tant la commission financière que les deux partis composant le conseil général ont relevé le bon travail de l'administration et ont dit unanimement leur soutien à ce résultat malgré tout satisfaisant.

Un crédit d complémentaires de CHF 58'000.- concernant la participation du projet d'extension de la Communauté des Eaux Neuchâtelaises (CEN)

Pour pouvoir faire face à l'augmentation des prix des matériaux nécessaires à l'achèvement des travaux, à l'entretien des installations existantes, et à l'inflation actuelle, le budget général des communes membres du CEN doit être réévalué de 7%. Cette augmentation est ventilée entre les communes de Hauterive, Saint-Blaise, Cornaux, Cressier, Le Landeron et le canton (pour une toute petite part) sur la base de multiples clés de répartition voulues dans le projet de base. Ce crédit a été accepté à l'unanimité.

48'000 francs pour l'installation de deux bornes hydrantes au Chemin des Argilles

L'ECAP, dans sa sanction définitive du permis de construire dans le cadre du développement du quartier de la zone Argilles-Prélards, rappelait que l'installation d'hydrantes par la commune était une condition préalable. Le conseil communal propose donc d'en installer deux. Nullement combattu, ce crédit a été accepté.

L'organe de révision des comptes reconduit pour la période 2023 à 2025

Le conseil communal proposait au plénum de prolonger le contrat avec la fiduciaire Deuber et Beurret SA de Cortailod jusqu'en 2025. Cette proposition a passé la rampe à l'unanimité.

Une nouvelle clé de répartition des taxes d'équipement

Afin de mettre Cressier en conformité avec les normes MCH2 et se conformer aux directives du service des communes, le conseil communal demandait au conseil général d'accepter la proposition de clé de répartition des taxes d'équipement soit 40% pour les routes et l'éclairage public, 20% pour l'adduction d'eau et 40% pour les eaux usées et claires. Les membres présents validaient donc la demande sans opposition.

Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif au coefficient fiscal

En application des dispositions légales, il était demandé à l'assemblée de modifier l'arrêté sur le coefficient des impôts pour les personnes physiques. Cette mise en conformité n'est qu'un acte législatif et aucune opposition n'a été faite à cette modification.

Une motion classée du bout des lèvres

La motion «Pour une amélioration de la biodiversité urbaine dans le village de Cressier» déposée en 2021 par le groupe Ensemble pour Cressier avait eu une réponse en 2022 qui n'avait pas satisfait les motionnaires; ceux-ci avaient prié le conseil communal de retravailler la question de la biodiversité sur le territoire communal.

La réponse à cette demande était présentée ce jeudi soir aux motionnaires. Ceux-ci ne sont toujours pas entièrement satisfaits de la réponse et ne désiraient pas classer la motion. Au vote, le classement de la motion est toutefois accepté par 9 voix contre 8.

Comme le conseil général, le conseil communal s'organise annuellement. La répartition des rôles du CC est donc:

Présidente: Isabelle Garcia

Vice-présidente: Joël Bourgogne

Secrétaire: Jean-Bernard Simonet

Vice-secrétaire: Jérémie Veillard

Membre: Michel Froidevaux

DJ

Liquidation totale des articles d'été



SAINT JAMES

Boutique L'Occitanie

L. Marti-Vessaz

2072 Saint-Blaise - 032 753 04 84

LE LANDERON

Une fête de la jeunesse haute en couleurs



Samedi dernier, Le Landeron était en fête avec les élèves des cycles 1 et 2, leurs enseignantes, le Conseil d'Événements Scolaire et les parents, grands-parents et amis.

Dès le matin, les jeux organisés sous les ombrages de l'allée centrale de la Vieille Ville faisait « un carton » tant auprès des petits que des plus grands. Maquillage, jeux essentiellement en bois préparés par Michel Fellmann et autres, les activités diverses ne manquaient pas sous la surveillance bienveillante des élèves de 7^e et 8^e. Une toute belle matinée pour le plus grand plaisir de tous.

Après le repas de midi pris en famille, il était temps de regagner les collèges afin de se préparer au fameux cortège placé sous le signe des 4 saisons.

Mise en place des élèves costumés pour le traditionnel défilé dans quelques rues de la Commune, il était temps de prendre le départ, La Cécilienne en tête, costumée dans le thème de cette année. Un magnifique soleil mettait en valeur tous les costumes éclatant de couleurs et de diversité. Quel plaisir pour le nombreux public de prendre part à ce tout beau moment en étant admiratif du travail fait par le corps enseignant et les enfants.

Le cortège arrivant dans la Vieille Ville en faisait encore deux fois le tour permettant ainsi au public d'admirer encore l'harmonie de ce si beau défilé.

Place ensuite à une démonstration de breakdance fort appréciée. Le temps de se prendre un petit quelque chose (pain et choc), de se désaltérer et de prendre un peu de temps pour bénéficier d'un grimage dans la cour du Château.

Puis, le moment très attendu, la disco pour les enfants. Quel plaisir de pouvoir s'adonner en toute décontraction à ce moment musical très apprécié.

Une toute belle journée qui restera certainement comme un tout beau souvenir pour chacun.

Remerciements

Le CESC tient à remercier les enseignants pour leur engagement, leur participation et les idées apportées à nouveau dans la réalisation du thème de cette année. Un grand merci également aux artisans du village pour leur soutien et leur aide, aux travaux publics communaux



pour leur disponibilité et leur participation très précieuse dans toute la mise en place de la logistique de la fête, à l'AVVL qui apporte son soutien avec le prêt de matériel, aux parents bénévoles qui ont donné de leur temps pour tenir cantines, bars, grillades et autres avec une efficacité à toute épreuve et à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre ont apporté leur appui.

Appel aux bénévoles

Sans bénévoles, il n'y aurait pas de fête. Le CESC peine à trouver cette aide précieuse et doit faire appel à d'anciens parents d'élèves pour compléter les équipes. Il espère que la beauté et la réussite de cette édition motivera un maximum de parents pour l'édition 2024, car chaque petit coup de main rend cette fête belle et surtout possible. CP



Les Trouvailles
Classiques
du Landeron

présentent le 5^{ème} événement de la saison :



**François Pineau-Benois, violon
&
Dimitri Maslennikov, violoncelle**

Œuvres de Haendel, Kodaly, Glière et Paganini

Dimanche 2 juillet 2023 à 17h00

Chapelle des Dix-Mille-Martyrs
Vieux Bourg du Landeron

Entrée libre - collecte - apéritif offert dans le caveau
Réservations : tél. 079 171 54 62 et sur www.trouvaillesclassiques.ch



75 ANS
VOLKSWAGEN EN SUISSE

La nouvelle ID.3 Evolution de l'électromobilité

Venez découvrir nos offres anniversaire*, dès maintenant



SENN
Automobiles SA

Neuchâtel

Rue de la Pierre-à-Mazel 25,
2000 Neuchâtel
Tél: +41 32 723 97 97

Chaux-de-Fonds

Rue des Crêtets 90,
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél: +41 32 925 92 92

Montagny-près-Yverdon

Le Bey,
1442 Montagny-près-Yverdon
Tél: +41 24 447 44 88



Scannez-moi
pour découvrir
les offres!

*voir conditions dans nos garages

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

La Côte de Chaumont

Ses chemins aux noms insolites



La montagne de Chaumont appartient à notre paysage. Son flanc sud est constitué d'une pente raide de l'altitude de 600 m à un peu moins de 1'200 m. Elle possède un réseau très dense de chemins (photo du chemin du Torret) et de sentiers de plus en plus parcourus par des promeneurs, des cyclistes et des cavaliers et cavalières.

Jusqu'au début du 20^e siècle, la dévestiture était presque inexistante. Des châbles, couloirs dans lesquels on faisait dévaler les bois, portaient les noms de Châble de la Combe du Chilloux, Châble des rois, Châble du Recoullieux, du Châble Requillod, Châble de la Sablonnière. Ces noms figurent sur un plan de 1740. Aujourd'hui, ils sont perdus.

En 1889, la carte topographique fédérale fait apparaître, le Sentier à Marion et le Sentier des Poules, le Chemin au Prêtre, le Chemin au Coq, la Vy aux Anes, le Chemin de la Soif, le Chemin de Paille, la Combe aux Merles, le Chemin de la Châtelainie, la Fontaine à Gazelle et le Sentier de la Bécasse.

Deux sentiers d'ascension sont partiellement effacés: le sentier Dardel, aménagé par un habitant du Maley, et le Poët Seti, tracé dans la combe située au-dessus de la carrière du Maley. Ces deux noms proviennent du patois neuchâtelois. Ils signifient *mauvais sentier*.

A partir de 1920, de nouveaux chemins sont réalisés à l'instigation de l'ingénieur forestier Jean Roulet: Chemin des Chauffours (en souvenir des fours à chaux), Chemin du Viaduc (du funiculaire), Chemin du Torret (ruisseau sporadique), Chemin de la Grande Côte, Chemin des Francs-Sujets, Chemin de la Côte des Bourgeois, Chemin Jean Roulet, nom attribué après le décès de l'ingénieur forestier. Ces chemins ont été réalisés par des chômeurs lors de la crise des années 1930 et par des soldats polonais internés pendant la guerre 1939-1945.

Les forêts du pied Chaumont (Trembley et Bois l'Abbé), hormis celles qui appartiennent à quelques particuliers, sont la propriété de l'Etat; celles situées dans la Grande Côte, dépendent des communes d'Hauterive, de Saint-Blaise, de La Tène et de Cornaux.

L'énumération des noms donnés aux chemins de la Côte de Chaumont est quelque peu insolite. Et même cocasse lorsqu'on constate que le «Chemin au Prêtre» débouche sur le «Sentier des Poules»!

Claude Zweiacker